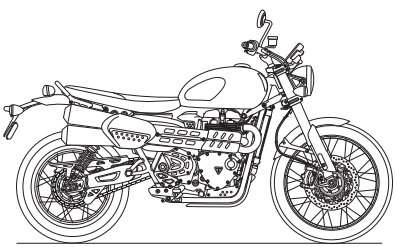
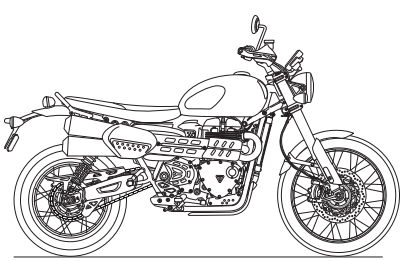
Scrambler 1200 XC, Scrambler 1200 XE et Scrambler 1200 Steve McQueen Edition





Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Scrambler 1200 XC, Scrambler 1200 XE et Scrambler 1200 Steve McQueen Edition. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 02.2022 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850238-FR édition 1

SOMMAIRE

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

03 AVANT-PROPOS

07 SÉCURITÉ D'ABORD

16 EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

18 IDENTIFICATION DES PIÈCES

20 IDENTIFICATION DES PIÈCES VUES DE LA POSITION DU CONDUCTEUR

21 NUMÉROS DE SÉRIE

23 INFORMATIONS GÉNÉRALES

95 CONDUITE DE LA MOTO

109 ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

113 ENTRETIEN ET RÉGLAGE

167 NETTOYAGE ET REMISAGE

179 GARANTIE

191 SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER 1200 XC ET XE

197 SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

203 INDEX

207 INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Avertissement, Attention et Note

Tout au long de ce Manuel du propriétaire, les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

⚠ Avertissement

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures corporelles ou même mortelles.

⚠ Attention

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des dégâts matériels.

Note

Ce symbole attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie "ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL" et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à un concessionnaire Triumph agréé.

Seul un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

1. À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
2. d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- Absence de maintenance adéquate.
- Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Manuel du propriétaire

⚠ Avertissement

Ce Manuel du propriétaire, et toutes les autres instructions fournies avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire et toutes les autres instructions qui sont fournies avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne prêtez pas votre moto à d'autres car sa conduite sans bien connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations de votre moto peut entraîner un accident.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

Ce manuel est disponible chez les concessionnaires locaux dans les langues suivantes :

- Anglais
- Anglais États-Unis
- Arabe
- Chinois
- Néerlandais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Portugais
- Espagnol
- Suédois
- Thaï
- Finnois (disponible en ligne sur www.triumphmotorcycles.com).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veuillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

⚠ Avertissement

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager (à condition que la moto soit équipée d'une selle et de repose-pieds pour passager).

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

⚠ Avertissement

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

Le montage d'un side-car et/ou d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Cette moto est conçue pour une utilisation routière et tout-terrain modérée. L'utilisation tout-terrain modérée comprend les routes pavées, sales ou en gravier, mais pas les courses de motocross, toutes les compétitions tout-terrain (telles que les courses de motocross ou d'enduro), ou du tout-terrain avec un passager.

Une utilisation tout-terrain extrême pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire la moto hors route peut entraîner un relâchement des rayons.

Veiller à contrôler les rayons avant et après la conduite de la moto hors route. Serrer tous les rayons desserrés et vérifier si les jantes sont endommagées.

Des rayons desserrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, entraînant des dommages sur la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Vérifier régulièrement que les jantes et les rayons ne sont ni usés ni endommagés.

Vérifier la tension des rayons aux intervalles indiqués dans le programme d'entretien. Serrer tous les rayons desserrés.

Des rayons mal serrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, entraînant des dommages sur la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Le fait de conduire la moto dans des conditions extrêmes telles que sur des routes mouillées et boueuses, sur des terrains accidentés ou dans des environnements poussiéreux et humides, peut entraîner une usure et des dommages supérieurs à la moyenne de certains composants.

Par conséquent, l'entretien et le remplacement des composants usés ou endommagés peuvent être nécessaires avant que l'entretien périodique ne soit atteint.

Il est important d'inspecter la moto après une utilisation dans des conditions extrêmes et d'entretenir ou de remplacer tous les composants usés ou endommagés.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.

Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir d'essence en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

Prendre soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux en ravitaillant.

En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.

En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.

Le contact avec l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Casque et vêtements



⚠ Avertissement

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements corrects peut réduire les risques de blessures sur une moto.

⚠ Avertissement

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Stationnement

⚠ Avertissement

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.
- Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.
- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section "Conduite de la moto" de ce Manuel du propriétaire.

Pièces et accessoires

⚠ Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Entretien et équipement

⚠ Avertissement

Consultez votre concessionnaire Triumph chaque fois que vous avez des doutes quant à l'utilisation correcte et sûre de cette moto Triumph.

Rappelez-vous que vous risquez d'aggraver un défaut et pouvez aussi compromettre la sécurité si vous continuez d'utiliser une moto qui fonctionne incorrectement.

⚠ Avertissement

Vérifiez que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou inappropriée peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

⚠ Avertissement

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit être confiée à un concessionnaire Triumph agréé pour contrôle et réparation.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

SÉCURITÉ D'ABORD

Conduite

⚠ Avertissement

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La fatigue ou l'alcool ou d'autres drogues réduisent l'aptitude du conducteur à garder le contrôle de la moto et peuvent entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

La conduite de la moto sans formation régulière sur les techniques de conduite correctes nécessaires pour l'obtention du permis est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Toujours conduire défensivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette préface.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont sujets à des forces extérieures susceptibles de causer un accident. Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Tremblement/Louvoiement

Le louvoiement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires pais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoiement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Guidon et repose-pieds

⚠ Avertissement

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

Le comportement et la stabilité de la moto seront compromis si le conducteur retire les mains du guidon, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

⚠ Avertissement

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

⚠ Avertissement

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

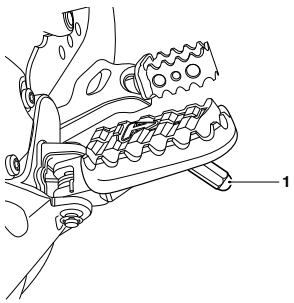
Cet angle dépend de nombreux facteurs, entre autres : la qualité du revêtement, l'état des pneus et les conditions atmosphériques. Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Lorsque la moto s'incline en virage et que l'indicateur d'angle d'inclinaison, fixé au marchepied conducteur, entre en contact avec le sol, elle approche de sa limite d'inclinaison. Il est dangereux d'incliner davantage la moto.

La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison

⚠ Avertissement

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux. Pour cette raison, il convient de toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

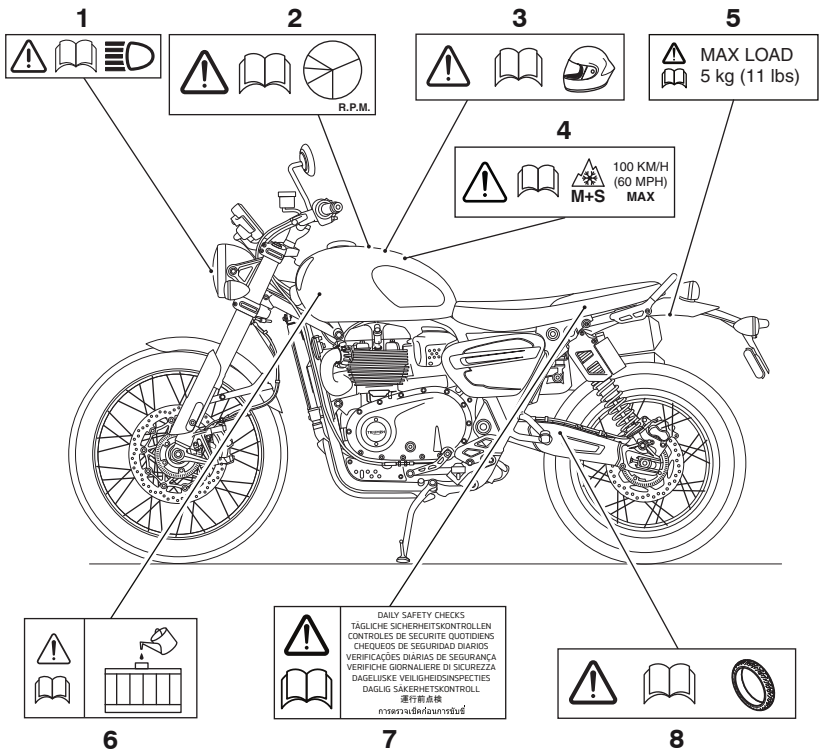
Les informations détaillées sur les limites d'usure d'indicateur d'angle d'inclinaison sont notées dans la section d'entretien et de réglage.

Page réservée

EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Emplacements des étiquettes d'avertissement

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes attirent l'attention sur les informations importantes concernant la sécurité et contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés.



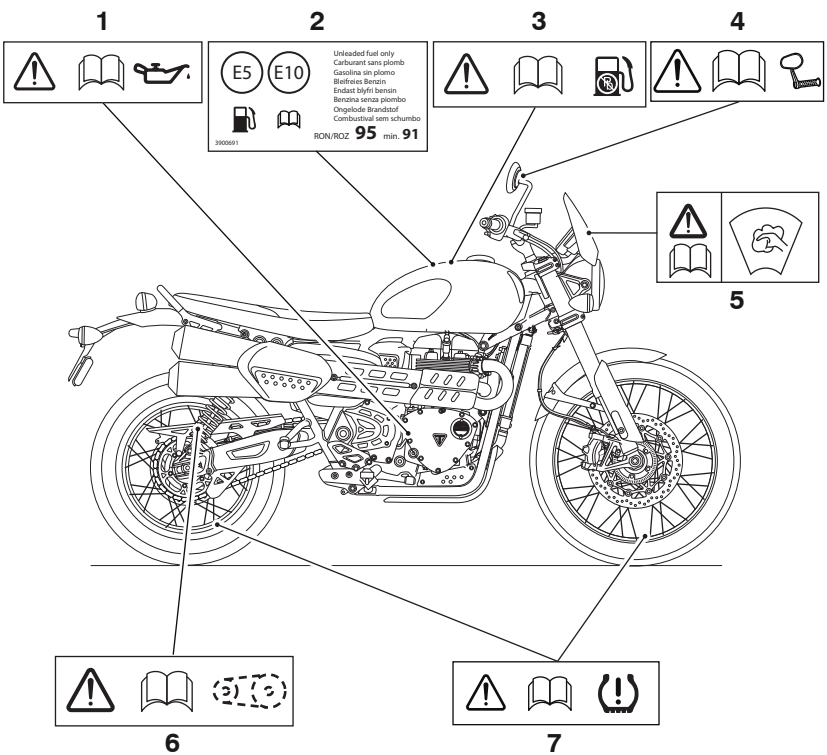
1. **Phare (page 164)**
2. **Rodage (page 92)**
3. **Casque (page 09)**
4. **Pneus neige et boue (page 193)**
5. **Sacoches (le cas échéant) (page 109)**
6. **Liquide de refroidissement (page 124)**
7. **Contrôles de sécurité quotidiens (page 93)**
8. **Pneus (page 152)**

EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Emplacements des étiquettes d'avertissement (suite)

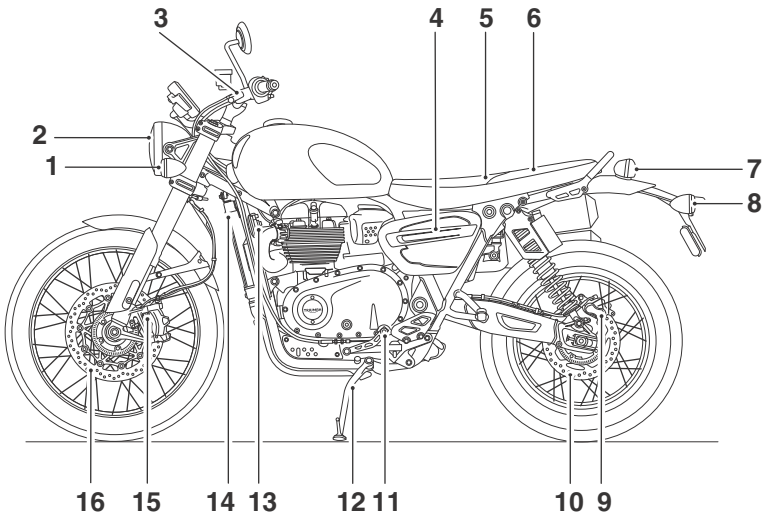
⚠ Attention

Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.



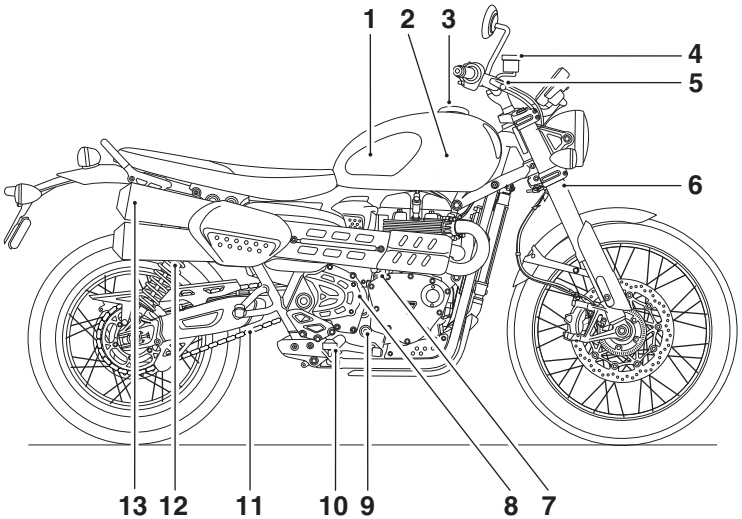
1. **Huile moteur (page 120)**
2. **Carburant E5 et E10 (le cas échéant) (page 83)**
3. **Carburant sans plomb (page 83)**
4. **Rétroviseurs (page 140)**
5. **Pare-brise (le cas échéant) (page 174)**
6. **Chaîne de transmission (page 130)**
7. **Système de contrôle de pression des pneus(le cas échéant) (page 76)**

IDENTIFICATION DES PIÈCES



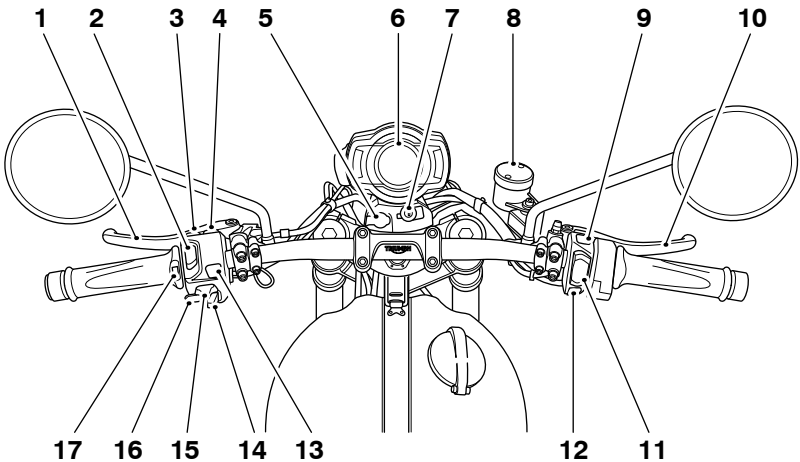
1. Indicateur de direction avant
2. Phare
3. Levier d'embrayage
4. Outil de réglage (derrière le flanc)
5. Batterie (sous la selle)
6. Manuel du propriétaire (sous la selle)
7. Feu stop/arrière
8. Indicateur de direction arrière
9. Étrier de frein arrière
10. Disque de frein arrière
11. Pédale de changement de vitesses
12. Béquille latérale
13. Avertisseur sonore
14. Radiateur
15. Étrier de frein avant
16. Disque de frein avant

Identification des pièces (suite)



1. Réservoir de carburant
2. Bouchon du circuit de refroidissement (sous le réservoir de carburant)
3. Bouchon de réservoir de carburant
4. Réservoir de liquide du frein avant
5. Levier de frein avant
6. Fourche avant
7. Bouchon de remplissage d'huile
8. Réservoir de liquide de frein arrière (derrière le couvercle)
9. Viseur transparent de niveau d'huile
10. Pédale de frein arrière
11. Chaîne de transmission
12. Combiné de suspension arrière
13. Silencieux

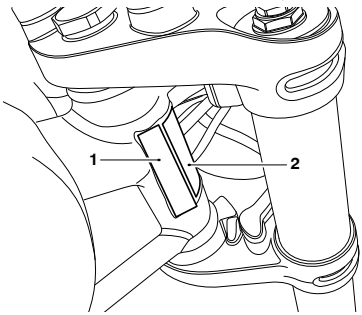
IDENTIFICATION DES PIÈCES VUES DE LA POSITION DU CONDUCTEUR



1. Levier d'embrayage
2. Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)
3. Bouton du régulateur de vitesse
4. Commutateur d'antibrouillard avant (selon l'équipement) et bouton de faisceau de route
5. Prise accessoires
6. Écran d'affichage du tableau de bord
7. Verrou de direction
8. Réservoir de liquide du frein avant
9. Bouton de détresse
10. Levier de frein avant
11. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
12. Bouton Accueil
13. Bouton MODE
14. Bouton de la manette
15. Commutateur d'indicateurs de direction
16. Bouton d'avertisseur sonore
17. Commutateur de poignées chauffantes (le cas échéant)

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Le numéro d'identification du véhicule est poinçonné dans le cadre, près du roulement de colonne. Il est également indiqué sur une étiquette adjacente.

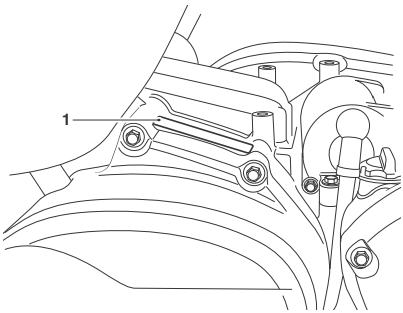


1. **Poinçon VIN**
2. **Étiquette VIN**

Noter le numéro d'identification du véhicule dans l'espace prévu ci-dessous.

Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est frappé sur le carter moteur supérieur, vers l'arrière, et il est visible du côté droit, derrière le démarreur.



1. **Numéro de série du moteur**

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu ci-dessous.

NUMÉROS DE SÉRIE

Page réservée

Table des matières

Instruments 25
- Disposition du tableau de bord 26
- Témoins 28
- Compteur de vitesse et totalisateur 31
- Compte-tours 32
- Jauge de carburant 32
- Affichage de position de boîte de vitesses 33
- Modes de conduite 33
- Sélection du mode de conduite 34
- Panneau d'information 37
- Menu principal 43
- Réglage de la position du tableau de bord 60

Clés 61
- Clé intelligente 61
- Remplacement de la batterie de la clé intelligente 62
- Clé standard 63

Allumage sans clé 63
Commutateur d'allumage principal (le cas échéant) 64
Verrou de direction 65
Commutateurs au guidon côté droit 65
- Bouton des feux de détresse 65
- Position ON/OFF (marche/arrêt) 65
- Position arrêt (STOP) 66
- Position marche (RUN) 66
- Position QUICK START (démarrage rapide) 66
- Bouton ACCUEIL 66

Commutateurs au guidon côté gauche 67
- Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement) 67
- Bouton MODE 67
- Commutateur d'indicateurs de direction 68
- Bouton de la manette 68
- Bouton d'avertisseur sonore 68
- Commutateur de poignées chauffantes (le cas échéant) 68
- Commutateur de feux antibrouillard 69
- Bouton du régulateur de vitesse (selon l'équipement) 69
- Bouton du faisceau de route 69

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Régulateur de vitesse 70
Activation du régulateur de vitesse 71
Désactivation du régulateur de vitesse 72
Antipatinage (TC) 72
Antipatinage de virage optimisé (en option) 74
Réglages de l'antipatinage 74
Activation de l'ABS 75
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 76
Numéro de série du capteur de pression du pneu 76
Affichage du système TPMS 77
Piles des capteurs 78
Anomalie du système TPMS 78
Pressions de gonflage des pneus 78
Pneus de rechange 79
Levier de frein avant 79
Levier d'embrayage 81
Commande d'accélérateur 82
Carburant 83
Bouchon de réservoir de carburant 84
Remplissage du réservoir de carburant 85
Béquille latérale 86
Béquille centrale (selon l'équipment) 87
Flancs 88
Trousse à outils 88
Selles 89
Entretien de la selle 89
Verrou de selle 89
Dépose et repose de la selle 90
Rangement de selle 90
Prise USB 91
Rodage 92
Contrôles de sécurité quotidiens 93

Instruments

Table des matières

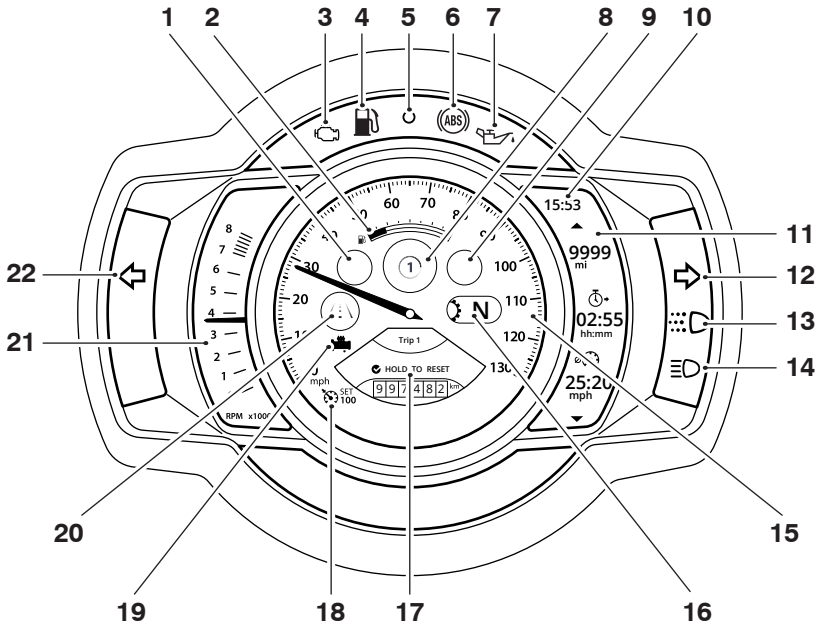
Disposition du tableau de bord 26
Témoins 28
Compteur de vitesse et totalisateur 31
Compte-tours 32
Jauge de carburant 32
Affichage de position de boîte de vitesses 33
Modes de conduite 33
Sélection du mode de conduite 34
Panneau d'information 37
Menu principal 43
Réglage de la position du tableau de bord 60

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Disposition du tableau de bord

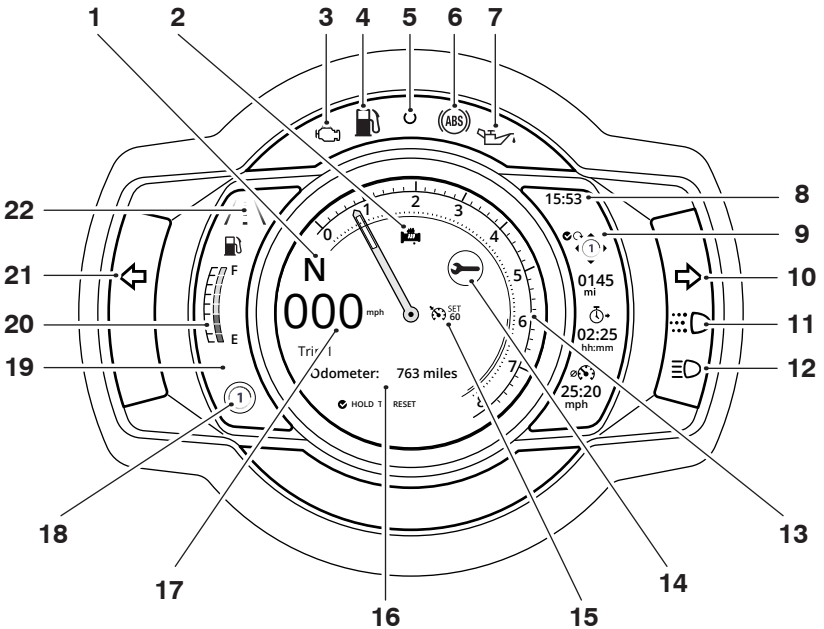
Deux thèmes différents sont disponibles pour l'affichage du tableau de bord. Toutes les fonctionnalités du tableau de bord ne sont pas disponibles sur tous les modèles.

Thème Quartz



1. Témoin
2. Jauge de carburant
3. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
4. Voyant de réserve
5. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
6. Témoin d'ABS
7. Témoin de basse pression d'huile
8. Symbole du panneau d'information/ Symbole du mode de conduite
9. Témoin
10. Horloge
11. Panneau d'affichage du côté droit
12. Indicateur de direction droit
13. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
14. Témoin de phare
15. Compteur de vitesse
16. Symbole de position de boîte de vitesses
17. Panneau d'information
18. Témoin SET du régulateur de vitesse
19. État des poignées chauffantes
20. Mode de conduite actuel
21. Tachymètre/Panneau d'affichage du côté gauche
22. Indicateur de direction gauche

Thème Chronos



1. Symbole de position de boîte de vitesses
2. État des poignées chauffantes
3. Témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur
4. Voyant de réserve
5. Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)
6. Témoin d'ABS
7. Témoin de basse pression d'huile
8. Horloge
9. Panneau d'affichage du côté droit
10. Indicateur de direction droit
11. Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)
12. Témoin de phare
13. Compte-tours
14. Témoin
15. Vitesse du régulateur de vitesse/Témoin SET
16. Panneau d'information
17. Compteur de vitesse
18. Symbole du panneau d'information
19. Panneau du côté gauche
20. Jauge de carburant
21. Indicateur de direction gauche
22. Mode de conduite actuel

Témoins

Lorsque vous mettez le contact, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Pour connaître les messages d'information et d'avertissement supplémentaires, voir page 37.

Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner. Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le MIL allumé. Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de basse pression d'huile s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de basse pression d'huile est allumé.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le commutateur d'allumage est en position ON. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Le témoin ne se rallume pas tant que le moteur ne redémarre pas sauf en cas de panne, ou si l'ABS est désactivé par le conducteur.

Si l'ABS est désactivé par le conducteur, le témoin s'allume jusqu'à ce que le système ABS soit réactivé.

En cas de panne du système ABS, le témoin s'allume et le symbole d'avertissement général clignote.

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Témoin indicateur d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/ glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire diagnostiquer le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de TC désactivé ne doit pas s'allumer à moins que l'antipatinage ne soit désactivé ou qu'il y ait une anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

Faisceau de route



Lorsque l'on appuie sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Si les feux de jour sont équipés sur la moto, le bouton de faisceau de route a une fonctionnalité supplémentaire.

Si le commutateur DRL est en position feux de jour, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le contact est mis. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche, voir page 31.

⚠ Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Voyant de réserve



Le voyant de réserve s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Symbole d'avertissement général



Le symbole d'avertissement général s'affiche dans le panneau d'information en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Compteur de vitesse et totalisateur

Le compteur indique la vitesse de la moto.

Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto.

Compte-tours

⚠ Attention

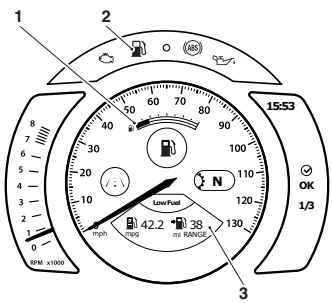
Ne laissez jamais entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, car cela pourrait endommager gravement le moteur.

Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge.

Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique la quantité de carburant dans le réservoir.



1. **Jauge de carburant**
2. **Voyant de réserve**
3. **Panneau d'information de bas niveau de carburant**

Note

La jauge à essence est affichée dans le panneau de gauche lorsque le thème Chronos est sélectionné.

L'autonomie restante et la consommation d'essence instantanée s'affichent également dans le panneau de droite lorsque le menu Carburant est sélectionné.

Avec le contact mis, une ligne pleine sur la jauge à essence indique le carburant restant dans le réservoir de carburant.

Les repères de la jauge indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

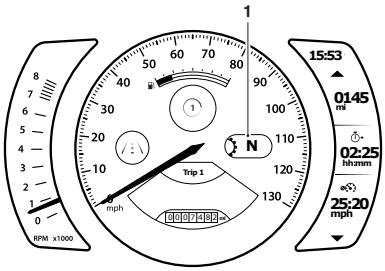
Le témoin de bas niveau s'allume lorsqu'il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir. Il faut alors faire le plein dès que possible.

Un message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche dans le panneau d'information. Appuyer au centre de la manette pour acquitter et masquer l'avertissement de niveau bas de carburant.

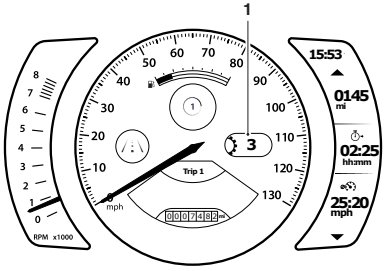
Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.



1. Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort illustrée)



1. Affichage de position de boîte de vitesses (troisième vitesse illustrée)

Modes de conduite

Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS) et de l'antipatinage (TC) pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur. Jusqu'à six modes de conduite sont disponibles en fonction de la spécification du modèle de la moto.

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE et la manette situés sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement.

Chaque mode de conduite est réglable. La disponibilité des options de réglage des ABS, MAP et TC change d'un modèle à l'autre. Pour plus d'informations, voir page 45. Si le mode de conduite est modifié (autre que le mode Rider (conducteur)), l'icône est modifiée et devient celle présentée ci-dessous.

Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur	Description
	-	Rider (pilote)
		Rain (pluie)
		Road (route)
		Sport
		Off-Road (tout-terrain)
PRO 	PRO 	Off-Road Pro (tout-terrain pro)

Sélection du mode de conduite

⚠ Avertissement

Pour sélectionner les modes de conduite alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé, levier d'embrayage enclenché et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ Avertissement

Si cette importante précaution n'est pas respectée, cela entraîne une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si l'ABS et/ou l'antipatinage (TC) a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 49, les réglages enregistrés pour tous les modes de conduite seront alors ignorés.

L'antipatinage (TC) reste désactivé indépendamment du mode de conduite sélectionné jusqu'à ce qu'il soit réactivé ou, le contact a été coupé puis remis, ou le bouton MODE est maintenu pour rétablir le mode Road (Route) par défaut (qui active l'antipatinage dès que la moto s'immobilise).

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'on est habitué, ce qui pourrait faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Si, lors de la dernière coupure du contact, les conditions suivantes étaient remplies :

- Le mode Off Road (tout-terrain), Off-Road Pro (tout-terrain pro) ou Rider (conducteur) était actif,
- et l'ABS ou le TC était réglé sur Hors route ou OFF,

alors le mode de conduite est sur Road (route) par défaut lorsque le contact est établi.

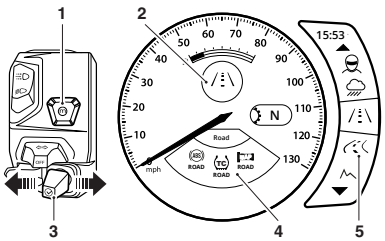
Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi. Si les icônes du mode ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer les panneaux d'information et de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif apparaît au centre du tableau de bord.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Appuyer à droite ou à gauche de la manette, ou appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode requis soit affiché au centre de l'écran, ou mis en surbrillance dans le panneau de sélection du mode de conduite.
- Appuyer brièvement sur le centre de la manette pour sélectionner le mode de conduite requis.



1. **Bouton MODE**
2. **Mode de conduite actuel**
3. **Manette**
4. **Panneau d'information indiquant les réglages du mode de conduite**
5. **Panneau de sélection du mode de conduite**

- Déplacer la manette vers la gauche/droite ou appuyer sur le bouton MODE pour parcourir les options du mode de conduite dans l'ordre suivant :
  - Rider (pilote)
  - Rain (pluie)
  - Road (route)
  - Sport
  - Off-road (tout-terrain)
  - Off-road pro (tout-terrain pro).

Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné.

Moto en mouvement

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Il est impossible de sélectionner OU désélectionner les modes Off-Road (tout-terrain), Off-Road Pro (tout-terrain pro) ou Rider (conducteur) pendant que la moto est en mouvement, si les réglages ABS ou TC sont définis sur Off-road (tout-terrain) ou OFF dans l'un de ces modes. Dans ce cas, la moto doit être mise à l'arrêt avant d'effectuer le changement de mode de conduite.

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

La sélection du mode de conduite est maintenant terminée et la conduite normale peut être reprise.

Panneau d'information

⚠ Avertissement

Lorsque la moto est en mouvement, il suffit d'essayer de naviguer entre les modes du panneau d'information ou de réinitialiser les informations sur le carburant dans les conditions suivantes :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques.

Si cette importante précaution n'est pas respectée, il est possible de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Le panneau d'information s'affiche au bas de l'écran d'affichage, ce qui permet un accès facile aux différentes informations de l'état de la moto.

Pour accéder au panneau d'information, il faut d'abord acquitter les messages d'avertissement, voir page 37.

Pour afficher les différents éléments du panneau d'information :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.

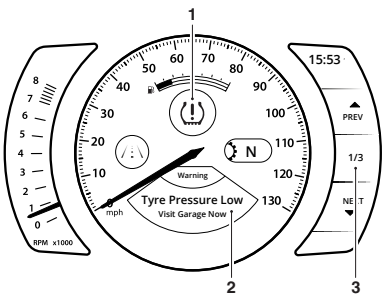
Le panneau d'information contient les éléments suivants :

- Messages d'avertissement et d'information, voir page 37
- Contraste, voir page 38
- Options de thème, voir page 39
- Détail, voir page 39
- Totalisateur partiel, voir page 40
- Informations sur le carburant, voir page 41
- Température du liquide de refroidissement, voir page 41
- Annonce d'intervalle d'entretien et totalisateur, voir page 42
- Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement), voir page 43.

Différents éléments du panneau d'information peuvent être affichés ou masqués. Pour plus d'informations, voir page 53.

Avertissements et messages

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent dans le panneau d'information. Un exemple s'affiche ci-dessous.



1. **Symbole d'avertissement (TPMS illustré)**
2. **Description de l'avertissement et/ou du message**
3. **Compteur d'avertissement et/ou de message**

Pour afficher les avertissements et les messages :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les options jusqu'à ce que l'évaluation d'avertissement s'affiche.

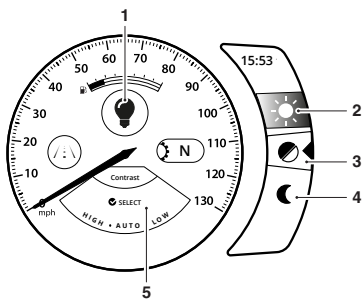
- Déplacer la manette vers le bas/haut pour évaluer chaque avertissement (si plusieurs sont présents). Le décompte d'avertissements affichera le nombre d'avertissements qui sont présents.
- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour retourner au panneau d'information.

Avertissement de batterie faible

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement sur le panneau d'information.

Contraste

Le menu Contraste du panneau d'information permet de régler le contraste de l'écran d'affichage. Ne pas recouvrir cependant le capteur de lumière sur le panneau gauche de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait le contraste d'écran de fonctionner correctement.



1. **Symbole de contraste**
2. **Contraste HIGH (élevé)**
3. **Contraste AUTO**
4. **Contraste LOW (faible)**
5. **Panneau d'information Contraste**

Trois options sont disponibles :

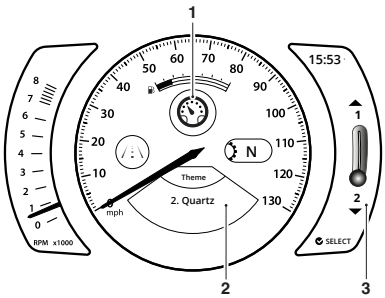
- **HIGH** (élevé) - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond blanc pour tous les styles d'écran pour une visibilité maximale.
- **AUTO** - Cette option utilise le capteur de lumière du tableau de bord pour régler le contraste au réglage le plus adapté. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.
- **LOW** (faible) - Cette option verrouille l'écran d'affichage sur le réglage à fond noir pour tous les styles d'écran pour une visibilité de nuit.

Pour sélectionner une option :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option HIGH (élevé) ou AUTO ou LOW (faible) puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Si le réglage de la luminosité que le conducteur a effectué est adapté, il sera appliqué, voir page 53.

Thèmes

Le menu du panneau d'information Options de thème permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.



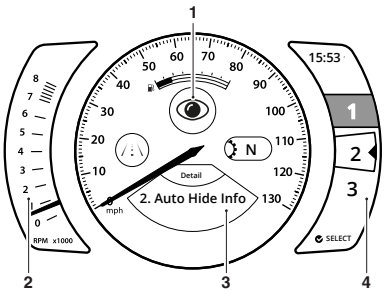
1. **Symbole du thème**
2. **Panneau d'information thématique**
3. **Barre de défilement du thème**

Pour changer de thème :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le thème requis puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Une barre de défilement sur le panneau de droite indique également le thème choisi.

Détail

Le menu du panneau d'information Détails permet de sélectionner le niveau de détails à afficher ou masquer sur l'écran d'affichage.



1. **Symbole de détail**
2. **Panneau du côté gauche**
3. **Panneau d'information**
4. **Panneau de droite**

Trois options sont disponibles :

- **Auto Hide All** (tout masquer automatiquement) - Cette option masque toutes les informations du panneau de gauche, du panneau de droite et du panneau d'information.
- **Auto Hide Info** (masquer les informations automatiquement) - Cette option masque toutes les informations du panneau de gauche et du panneau de droite. Les informations s'affichent aussi dans le panneau d'information.
- **Show All** (tout afficher) - Cette option affiche toutes les informations du panneau de gauche, du panneau de droite et du panneau d'information.

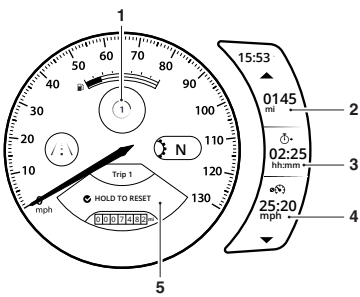
Pour sélectionner une option :

- Pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'option Détails souhaitée.

- Il y a un court délai entre le moment d'actionnement de la manette pour sélectionner l'option, et celui où l'option est masquée ou affichée à l'écran. Veiller à ne pas tenir la manette en attente de l'affichage ou du masquage de l'option. Si la manette est actionnée, les informations réapparaissent ensuite jusqu'à ce que l'option suivante soit sélectionnée.
- Une fois que l'option Détails requise est sélectionnée, appuyer sur le centre de la manette pour confirmer.
- Les options Détails sont également numérotées et affichées dans le panneau d'affichage de droite.

Totalisateurs partiels

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information. Trip 2 (totalisateur partiel 2) peut être affiché ou masqué sur le panneau d'information. Pour plus d'informations, voir page 52.



1. **Symbole de totalisateur partiel**
2. **Distance parcourue**
3. **Temps de trajet**
4. **Vitesse moyenne**
5. **Panneau d'information de totalisateur partiel**

Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

- Déplacer la manette vers la gauche/droite pour parcourir les éléments du panneau d'information jusqu'à voir apparaître Trip 1 (totalisateur partiel 1).
- Sélectionner Trip 1 (totalisateur partiel 1) ou Trip 2 (totalisateur partiel 2) en déplaçant la manette vers le haut/bas.

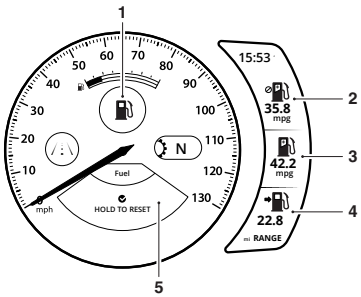
Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Le totalisateur partiel peut aussi être réinitialisé à partir du menu principal, voir page 50.

Carburant

Le panneau d'information sur l'état du carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.



1. **Symbole de carburant**
2. **Consommation moyenne de carburant**
3. **Consommation de carburant instantanée**
4. **Autonomie**
5. **Panneau d'information sur le carburant**

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne. Après une remise à zéro, des tirets sont affichés jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

Consommation de carburant instantanée

Indication de la consommation de carburant à un moment donné. Si la moto est immobile, --.- apparaît dans la zone d'affichage.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

Remise à zéro

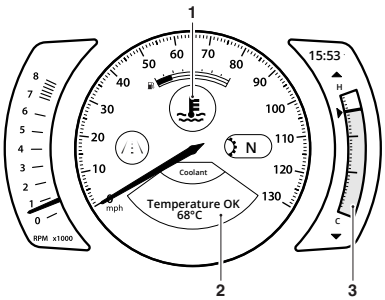
Pour réinitialiser la consommation de carburant moyenne, appuyer sur le centre de la manette et le maintenir enfoncé.

Note

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.

Liquide de refroidissement

Le menu du panneau d'information Liquide de refroidissement indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1. **Symbole de liquide de refroidissement**
2. **Panneau d'information du liquide de refroidissement**
3. **Thermomètre de liquide de refroidissement**

La température du liquide de refroidissement est indiquée sur le panneau d'information avec un message d'état. La température du liquide de refroidissement est également indiquée par une jauge dans la partie droite de l'écran. La jauge indique une valeur entre C (froid) et H (chaud). Quand le moteur démarre à froid, des barres grises apparaissent sur la jauge. Au

fur et à mesure que la température augmente, d'autres barres s'allument sur la jauge. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, le nombre de barres allumées sur la jauge correspondant à la température du moteur est affiché.

Moteur en marche, si la température du liquide de refroidissement monte dangereusement, le témoin de surchauffe s'allume à l'écran et un message s'affiche dans le panneau d'information.

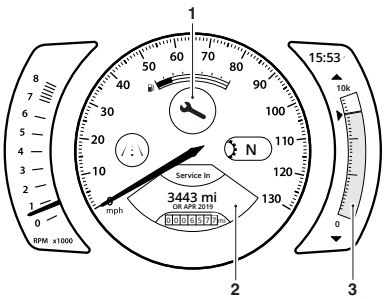
⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

Indicateur d'entretien et totalisateur

L'écran Indicateur d'entretien affiche le symbole d'entretien, la distance/jours restant avant le prochain entretien et le relevé du totalisateur actuel. Le totalisateur indique la distance totale parcourue par la moto.

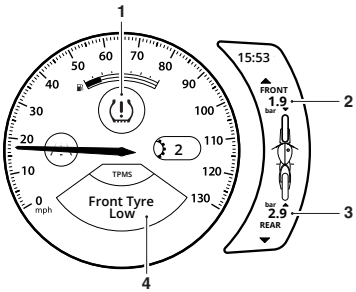


1. **Symbole d'entretien**
2. **Panneau d'information de l'indicateur d'entretien**
3. **Indicateur d'entretien**

Pour plus d'informations sur les annonces de l'indicateur d'entretien, voir page 49.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

L'élément du panneau d'information Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière. Pour plus d'informations sur le TPMS, voir page 76.

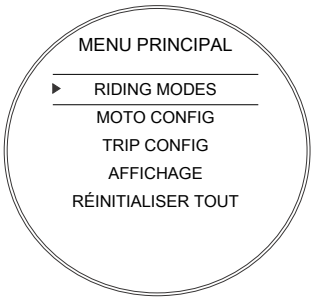


1. **Symbole TPMS**
2. **Écran de la pression du pneu avant**
3. **Écran de la pression du pneu arrière**
4. **Panneau d'information du TPMS**

Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- La moto doit être immobile avec le contact mis.
- Appuyer sur le bouton Accueil du boîtier de commutateurs du guidon droit.
- Faire défiler le menu principal en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la sélectionner.



Le menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

Modes de conduite

Ce menu permet de configurer les modes de conduite. Pour plus d'informations, voir page 44.

Configuration moto

Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 48.

Configuration du totalisateur partiel

Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels Trip 1 et Trip 2. Pour plus d'informations, voir page 50.

Configuration de l'affichage

Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 52.

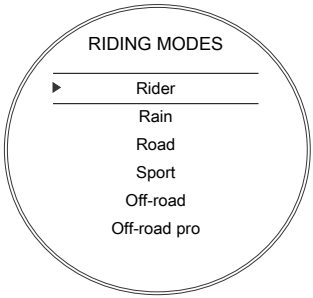
Réinitialiser aux paramètres par défaut

Ce menu permet de remettre tous les réglages des instruments au réglage par défaut. Pour plus d'informations, voir page 59.

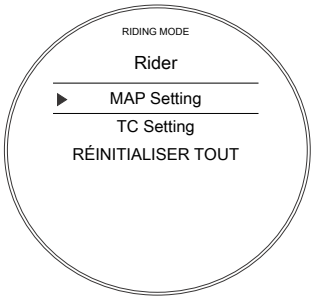
Modes de conduite

Pour modifier les réglages des modes de conduite :

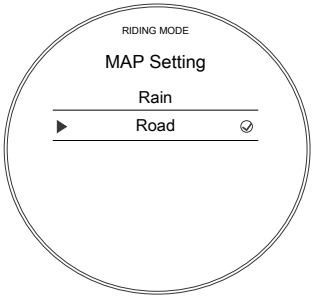
- Dans le menu Modes de conduite, déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner un mode de conduite spécifique et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de réglage requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



- Déplacer la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option requise soit sélectionnée puis appuyer au centre de la manette pour la confirmer.



Configuration du mode de conduite

Des modes de conduite sont disponibles en fonction de la spécification du modèle de la moto. Se reporter au tableau suivant pour les réglages ABS, MAP et TC disponibles pour chaque mode de conduite.

Mode de conduite						
	Rider (pilote) 	**Rain (pluie)** 	**Road (route)** 	**Sport** 	**Off-Road (tout-terrain)** 	**Off-Road Pro (tout-terrain pro)** 
ABS (système de freinage antiblocage)						
Road (route)	●	●	●	●	⊘	⊘
Off-Road (tout-terrain) [1]	⊘	⊘	⊘	⊘	●	○
Off	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	●
MAP (reprise)						
Rain (pluie)	○	●	○	⊘	○	○
Road (route)	●	○	●	○	○	○
Sport[1]	○	⊘	○	●	○	○
Off-Road (tout-terrain) [1]	○	⊘	⊘	⊘	●	●
TC (antipatinage)						
Rain (pluie)	○	●	○	⊘	⊘	⊘
Road (route)	●	○	●	○	⊘	⊘
Sport[1]	○	⊘	○	●	⊘	⊘
Off-Road (tout-terrain) [1]	○	⊘	⊘	⊘	●	○
Off	○	■	■	■	○	●

[1] Spécifique au modèle

Mode de conduite	
Clé	
● = Standard (réglage d'usine par défaut)	⊘ = Option non disponible
○ = Option sélectionnable	■ = Option disponible dans le menu

Paramètres ABS

⚠ Avertissement

L'option ABS tout-terrain n'est pas destinée à une utilisation en conduite normale sur route.

L'utilisation de la pédale de frein arrière dans cette situation peut provoquer un blocage de la roue arrière en cas de freinage lourd.

La conduite sur route avec l'ABS réglé sur tout-terrain peut aboutir à une instabilité lors du freinage qui peut provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Descriptions des paramètres ABS	
Route et sport	Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route.
Rain (pluie)	Réglage ABS optimal pour une utilisation sous la pluie.
Off-Road (tout-terrain)	L'ABS avant est moins intrusif. L'ABS arrière est désactivé. L'ABS de virage optimisé est désactivé.
Off-Road Pro (tout-terrain pro)	L'ABS avant est désactivé. L'ABS arrière est désactivé. L'ABS de virage optimisé est désactivé. Le témoin de l'ABS est allumé.

Paramètres MAP

Descriptions des paramètres MAP	
Road (route)	Reprise standard.

Descriptions des paramètres MAP	
Rain (pluie)	Reprise réduite comparée au réglage ROAD (route), dans des conditions humides ou glissantes.
Sport	Reprise accrue comparée au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	Réglage optimal de la reprise pour une utilisation tout-terrain.

Options de paramètres de traction

⚠ Avertissement

L'option antipatinage tout-terrain n'est pas destinée à une conduite normale sur route.

La conduite sur route avec l'antipatinage réglé sur Off-Road (tout-terrain) peut produire une instabilité en cas d'accélération en raison de l'augmentation du patinage de la roue arrière autorisé.

L'instabilité provoquée par la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

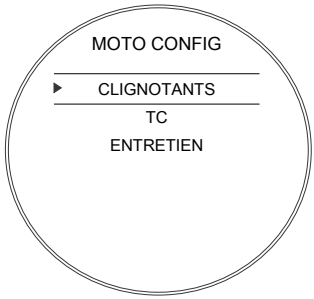
Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Description des paramètres antipatinage	
Road (route)	Réglage antipatinage optimal pour une utilisation sur route. Permet un léger patinage des roues arrière.
Rain (pluie)	Paramétrage optimal de l'antipatinage pour des conditions humides ou glissantes. Permet de réduire le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Sport	Permet d'augmenter le patinage de la roue arrière par rapport au réglage Road (route).
Off-Road (tout-terrain)	L'antipatinage est configuré pour une utilisation tout-terrain. Permet un patinage accru de la roue arrière par rapport aux réglages Rain (pluie), Road (route) et Sport. Le témoin de l'antipatinage clignote lentement.
Off-Road Pro (tout-terrain pro)	L'antipatinage est désactivé. Le témoin d'antipatinage désactivé est allumé.

Menu Configuration moto

Dans le menu principal, sélectionner Configuration moto et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.

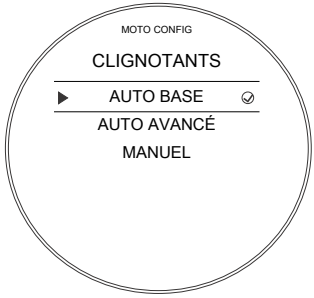


Le menu Configuration moto permet d'accéder aux options suivantes :

- Clignotants
- Antipatinage (TC)
- Service

Configuration moto – Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction peuvent être réglés sur le mode Auto base, Auto avancé ou Manuel.

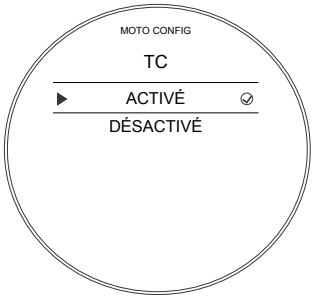


Pour sélectionner le mode d'indicateurs de direction requis :

- Dans le menu Configuration moto, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Indicateurs et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre Auto base, Auto avancé et Manuel.
  - **Auto Basic** (auto base) – La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - **Auto Advanced** (auto avancé) – La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
  - **Manual** (manuel) – La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix fait.
- L'écran retourne alors au menu Configuration moto.

Configuration moto – Antipatinage (TC)

Il est possible de désactiver temporairement le système d'antipatinage. L'antipatinage ne peut pas être désactivé en permanence. Il s'active automatiquement lorsque le contact est coupé puis remis, ou si le mode de conduite par défaut est activé par une pression longue du bouton MODE.

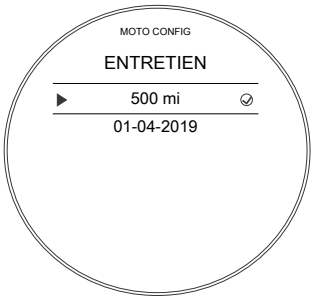


Pour sélectionner l'option requise :

- Dans le menu Configuration moto, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner TC et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour basculer entre Enabled (activé) et Disabled (désactivé).
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner l'option requise.
- L'écran retourne alors à l'écran Configuration moto.

Configuration moto – Entretien

La périodicité d'entretien est réglée selon une distance et/ou une durée.

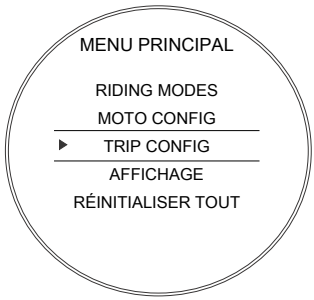


Pour évaluer la périodicité d'entretien :

- Dans le menu Configuration moto, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Entretien et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Les informations de temps d'entretien et de distance sont ensuite affichées.

Menu Configuration totalisateur partiel

Le menu Configuration totalisateur partiel permet de configurer les totalisateurs partiels. Chaque totalisateur partiel peut être configuré pour être réinitialisé soit manuellement soit automatiquement. La procédure de configuration est la même pour les deux totalisateurs partiels.



Pour accéder au menu Configuration totalisateur :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Configuration totalisateur partiel.

Les options disponibles sont :

- Remettre à zéro totalisateur partiel 1
- Remettre à zéro totalisateur partiel 2
- Écran totaliseur partiel 2.

Configuration du totalisateur partiel - Réinitialisation manuelle

Ce menu permet la réinitialisation manuelle de chaque totalisateur partiel individuellement.



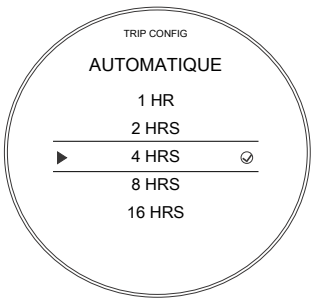
Pour configurer un totalisateur partiel manuellement :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Configuration totalisateur partiel.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Réinitialisation totalisateur partiel 1 ou Réinitialisation totalisateur partiel 2.

- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner Manuel.
  - Deux options sont disponibles :
  - **Reset Now and Continue** (réinitialiser maintenant et continuer) – Réinitialise toutes les données de totalisateur partiel du totalisateur partiel correspondant.
  - **Continue without Reset** (continuer sans réinitialiser) – Le totalisateur partiel ne sera pas réinitialisé.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer la sélection et revenir au menu précédent.

Configuration du totalisateur partiel - Réinitialisation automatique

Ce menu remettra à zéro un totalisateur partiel après avoir coupé le contact pendant une durée définie.



Pour configurer les totalisateurs partiels afin qu'ils se réinitialisent automatiquement :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Configuration totalisateur partiel.
- Déplacer la manette vers le bas/haut puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Réinitialisation totalisateur partiel 1 ou Réinitialisation totalisateur partiel 2.
- Déplacer la manette vers le haut/bas et sélectionner Automatic (automatique) puis appuyer au centre de la manette.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner le réglage du temporisateur requis et appuyer au centre de la manette pour confirmer le délai requis. Le délai requis est ensuite enregistré dans la mémoire du totalisateur.

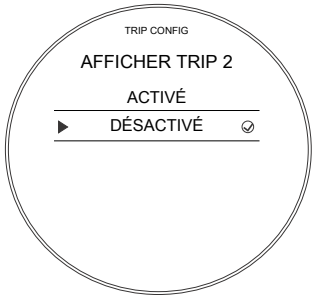
Lorsque le moteur est coupé, le totalisateur partiel est remis à zéro lorsque le délai s'est écoulé.

Le tableau suivant donne deux exemples de la fonctionnalité de réinitialisation automatique du totalisateur partiel.

Moteur coupé	**Délai sélectionné**	**Le totalisateur partiel se remet à zéro**
10h30	4 h	14h30
18 h00	16 h	10h00 (jour suivant)

Activation/Désactivation du totalisateur partiel 2

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le totalisateur partiel 2. Si le totalisateur partiel 2 est désactivé, il ne sera plus visible sur le tableau de bord.

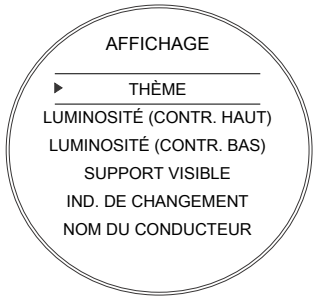


Pour activer ou désactiver le totalisateur partiel 2 :

- Appuyer sur le bouton MODE pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Configuration totalisateur partiel.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher le menu Configuration totalisateur partiel.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour aller jusqu'à l'Affichage totalisateur partiel 2 et appuyer sur son centre.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir entre Enabled (activé) et Disabled (désactivé) et appuyer sur son centre.

Menu Config affichage

Dans le menu principal, sélectionner Configuration affichage et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.



Le menu Configuration affichage permet d'accéder aux options suivantes :

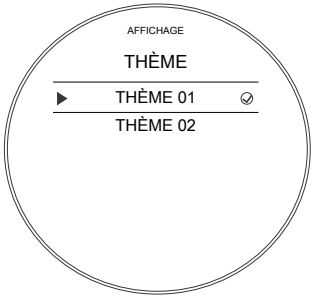
- Thème
- Luminosité (contraste élevé)
- Luminosité (contraste faible)
- Support visible
- Indicateur de changement de vitesse
- Nom du conducteur
- Langue
- Unités
- Horloge
- Date.

Configuration affichage – Thèmes

Pour sélectionner un thème différent, la moto doit être immobile avec le contact mis.

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le Menu principal.
- Déplacer la manette vers le bas puis appuyer au centre de la manette pour sélectionner Configuration affichage.

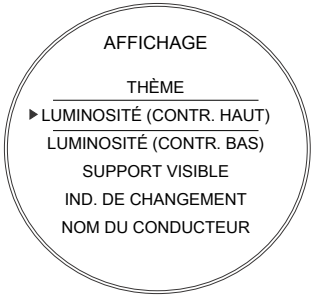
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher le menu Thème.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner le thème requis.



Le nouveau thème sera affiché et sauvegardé. Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour quitter le menu.

Configuration de l'affichage – Luminosité

La fonctionnalité de luminosité permet de modifier le contraste de la luminosité de l'écran selon que la moto est conduite le jour ou la nuit. En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont adaptés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.



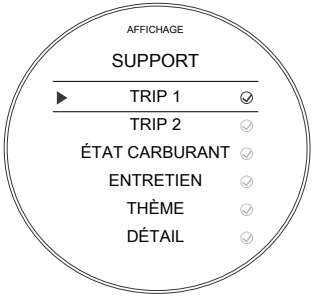
Deux options de luminosité sont disponibles : Contraste élevé et Contraste faible.

Pour modifier le niveau de luminosité :

- Dans le menu Configuration de l'affichage, pousser la manette vers le bas pour sélectionner Brightness (High Contrast) (luminosité (contraste élevé)) ou Brightness (Low Contrast) (luminosité (contraste faible)).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler la luminosité.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le niveau requis de luminosité.
- Appuyer sur le bouton HOME pour revenir à l'écran principal.

Configuration affichage – Panneau visible

La fonctionnalité Panneau visible permet de sélectionner les éléments du panneau d'information requis à afficher sur le tableau de bord.



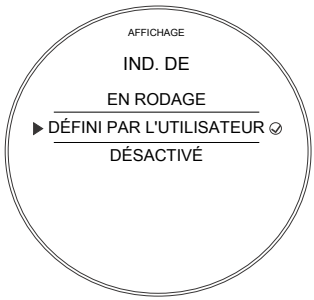
Pour sélectionner le menu Panneau visible :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Panneau visible et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut jusqu'à sélectionner l'élément du panneau d'information requis.
- Appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner/désélectionner l'élément du panneau d'information.
  - Les options sont les suivantes :
    - Totalisateur partiel 1
    - Totalisateur partiel 2
    - État du carburant
    - Périodicité d'entretien
    - Thème
    - Détail
    - Contraste
    - Liquide de refroidissement.
- Lorsqu'une coche est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier est visible sur l'affichage du tableau de bord. Lorsqu'aucune coche n'est présente en regard d'un point du panneau d'information, ce dernier n'apparaît pas dans le panneau.

Configuration affichage – Indicateur de changement de vitesse

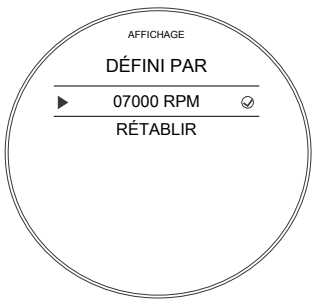
Ce menu permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.

L'indicateur de changement de vitesse fait passer la couleur du compte-tours à l'orange lorsque le seuil de régime moteur spécifié est atteint, invitant à changer de rapport.



Le seuil de régime moteur peut être défini et réinitialisé et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option Running In (rodage) est remplacée par une option default (par défaut).

Dans le menu Shift Indicator (Indicateur de changement de vitesse), déplacer la manette vers le bas pour sélectionner User Defined (défini par l'utilisateur) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.



Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner chaque valeur.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour modifier la valeur.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer la sélection.
- Répéter ce processus pour chaque valeur jusqu'à ce que le régime moteur correct soit affiché.

Pour réinitialiser l'indicateur de changement de vitesse :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner Reset (réinitialiser) puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Cela réinitialise le régime moteur à 07000.

Configuration affichage – Nom du conducteur

Ce menu permet de saisir le nom du conducteur dans le système du tableau de bord et de l'afficher sur l'écran d'accueil/démarrage.



Pour entrer le nom d'un conducteur :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Rider Name (nom du conducteur) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Avec la manette, naviguer sur le clavier et sélectionner la première lettre du nom du conducteur. Appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer la sélection. La lettre apparaît en haut du clavier.
- Répéter la procédure jusqu'à ce que le nom complet du conducteur ait été sélectionné. Il y a une limite de 13 caractères.
- Sélectionner ?123 pour afficher un nouveau clavier permettant de sélectionner des symboles et des chiffres.
- Une fois le nom du conducteur complété, sélectionner Entrée et cliquer sur le bouton de la manette pour confirmer.
- Le nom du conducteur apparaîtra sur l'écran d'accueil au prochain démarrage du tableau de bord.

Configuration affichage – Langue

Il est possible de choisir parmi différentes langues pour l'écran du tableau de bord.

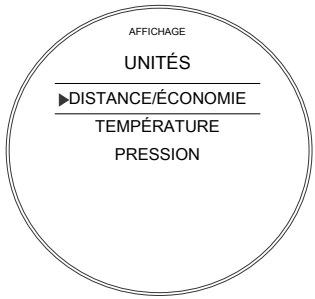


Pour sélectionner une autre langue :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Language (langue) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut jusqu'à sélectionner la langue requise.
  - Les options suivantes sont disponibles :
    - Anglais
    - Français
    - Allemand
    - Italien
    - Néerlandais
    - Portugais
    - Espagnol
    - Suédois.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner/désélectionner la langue requise.

Configuration affichage – Unités

Plusieurs options d'unités de mesure peuvent être affichées à l'écran.



Pour sélectionner les unités de mesure requises :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Units (unités) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner le choix requis : Distance/Economy (distance et économie), Temperature (température) ou Pressure (pression).

- Déplacer la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'unité de mesure requise parmi les options suivantes :

  Distance et économie :

  – Miles et MPG (R.-U.)
  – Miles et MPG (États-Unis)
  – KM et L/100KM
  – KM et KM/L

  Température :

  – °C
  – °F

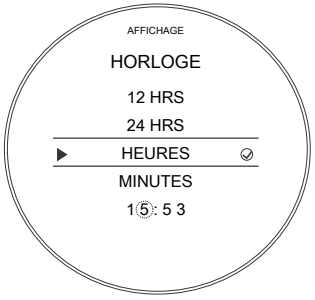
  Pression :

  – PSI
  – Bar
  – KPa

- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Configuration affichage – Horloge

Cette fonctionnalité permet de régler l'horloge.



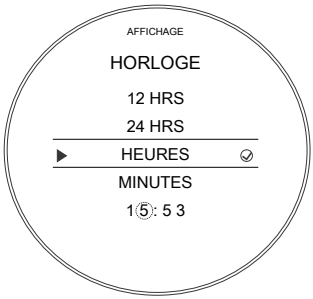
Pour régler l'horloge :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Clock (horloge) et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour choisir un réglage de l'horloge sur 12 Hr (12 heures) ou 24 Hr (24 heures) et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. L'horloge affiche l'heure au format 12 ou 24 heures. Une fois le format d'heure réglé, l'affichage revient au menu Clock (horloge).

Pour régler l'heure, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner Hours (heures) ou Minutes.

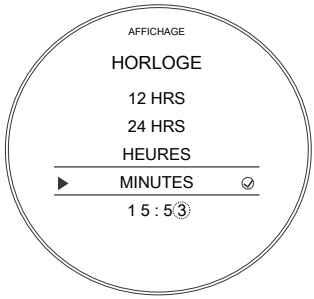
Pour ajuster le réglage de l'heure :

- Sélectionner Hours (heures) sur l'affichage et appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de Hours (heures) et l'affichage de l'heure clignote comme montré ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler l'heure puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.



Pour ajuster le réglage des minutes :

- Sélectionner Minutes sur l'affichage et appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de Minutes et l'affichage des minutes clignote comme montré ci-dessous.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour régler les minutes puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

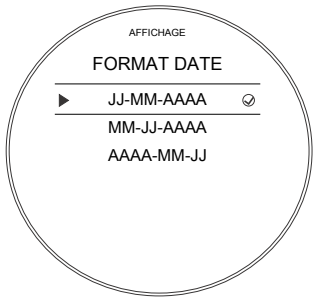


Configuration affichage – Date

Cette fonction permet de régler la date et le format de date.

Pour régler le format de la date :

- Dans le menu Configuration affichage, déplacer la manette vers le bas pour sélectionner Date et appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Appuyer sur le centre de la manette pour afficher Date Format (format de date).

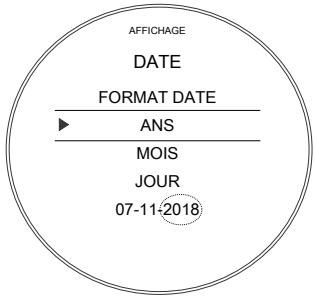


- Pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner le format de date souhaité.

  ▾ Les options suivantes sont disponibles :

  – JJ-MM-AAAA
  – MM-JJ-AAAA
  – AAAA-MM-JJ.

  ▾ Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix. Une fois le format de la date réglé, l'affichage revient au menu Date.



Pour régler la date, déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner Year (année), Month (mois) et Day (jour).

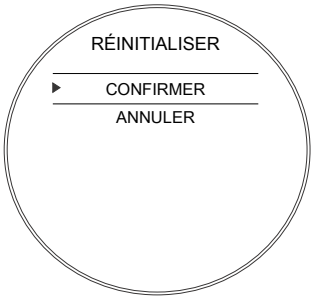
- Sélectionner Year (année) puis appuyer sur le centre de la manette. Une coche apparaît en regard de l'année et l'affichage de l'année clignote.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'année actuelle puis appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pour régler les paramètres Month (mois) et Day (jour), recommencer la procédure utilisée pour régler l'année. Une fois la date réglé, l'affichage revient au menu Date.

Réinitialiser aux paramètres par défaut

Cette fonctionnalité permet de réinitialiser aux paramètres par défaut les éléments d'affichage du menu principal.

Pour réinitialiser l'affichage du menu principal :

- Appuyer sur le bouton ACCUEIL pour afficher le menu principal.
- Pousser la manette vers le bas puis appuyer sur le centre de la manette pour sélectionner Reset To Defaults (réinitialiser aux paramètres par défaut).
  - Les options sont :
  - **Confirm** (confirmer) – Les réglages et données suivants du menu principal sont réinitialisés aux valeurs d'usine par défaut : modes de conduite, configuration des indicateurs, ordinateurs de bord, panneaux visibles, langues, antipatinage, thèmes et luminosité de l'affichage.
  - **Cancel** (annuler) – Les réglages et données du menu principal restent inchangés et l'écran retourne à l'affichage précédent.



- Sélectionner l'option requise et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer.

Réglage de la position du tableau de bord

⚠ Avertissement

L'utilisation de la moto avec un tableau de bord mal réglé est dangereuse.

Un tableau de bord mal réglé provoquera une perte de vision sur l'instrument lors de la conduite et provoquer une distraction aboutissant à une perte de contrôle de la moto et à un accident.

Toujours régler le tableau de bord pour disposer d'une vision arrière suffisante des instruments avant de conduire la moto.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler le tableau de bord en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage ou de réglage du tableau de bord pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne nettoyer ou régler le tableau de bord qu'à l'arrêt.

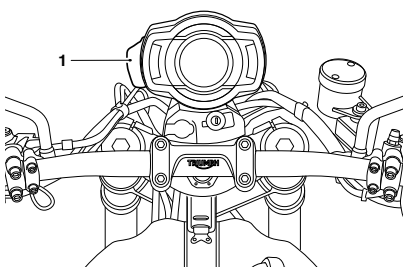
⚠ Attention

Ne pas directement appuyer sur l'écran du tableau de bord.

Il suffit de régler la position du tableau de bord en utilisant le levier de réglage.

Appuyer directement sur l'écran du tableau de bord peut endommager le tableau de bord lui-même.

Le tableau de bord peut être réglé pour permettre d'améliorer la visibilité de l'écran.



1. Levier de réglage

Pour régler le tableau de bord :

- À l'aide du levier, positionner le tableau de bord pour avoir une vue dégagée de l'écran.

Note

Il faut exercée une force modérée avec le pouce et l'index pour ajuster la position du tableau de bord.

Clés

Trois clés sont fournies avec la moto. Une clé intelligente et deux clés standard.

⚠ Avertissement

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé risquent d'interférer sur la direction, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

Retirer toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé avant de conduire la moto.

⚠ Attention

Des clés supplémentaires, des porte-clés/chaînes ou autres objets fixés à la clé risquent d'endommager les surfaces peintes ou polies de la moto.

Retirer toutes les clés supplémentaires, porte-clés/chaînes et autres objets de la clé avant de conduire la moto.

⚠ Attention

La moto ne doit pas être conduite avec la clé dans le verrou de direction ou le verrou de selle.

Toujours verrouiller la selle et retirer la clé avant de conduire la moto.

⚠ Attention

Ne rangez pas la clé de rechange avec la moto, car cela diminuerait la protection antivol.

Clé intelligente

Une clé intelligente est fournie avec la moto.

⚠ Attention

Toutes les clés fournies avec la moto sont spécifiques à chaque moto. Elles ne peuvent pas être utilisées sur une autre moto.

Si toutes les clés sont perdues, égarées ou endommagées, le module de commande du KCU de la moto devra être remplacé.

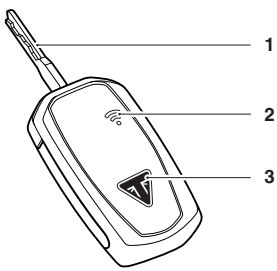
Pour économiser du temps et de l'argent, s'assurer que toutes les clés de rechange sont gardées en lieu sûr.

⚠ Attention

En cas de défaillance de la clé intelligente ou si la pile de la clé intelligente est à plat, déposer la clé intelligente chez le concessionnaire Triumph le plus proche pour corriger le problème.

Note

Il est possible d'acheter une autre clé intelligente auprès d'un concessionnaire Triumph. Néanmoins, seules trois clés peuvent être programmées sur la moto. Il est possible de combiner des clés intelligentes et des clés standard.



1. **Clé sans tête intelligente**
2. **Symbole d'état**
3. **Bouton ON/OFF**

La clé intelligente actionne le système d'allumage sans clé. La clé sans tête intelligente active le verrou de selle, le verrou de direction et le bouchon du réservoir de carburant.

Remplacement de la batterie de la clé intelligente

⚠ Avertissement

Si une batterie inappropriée est utilisée, elle risque d'exploser.

Toujours s'assurer d'utiliser une batterie à la taille et le type adaptés.

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent des matières dangereuses.

Toujours maintenir les batteries hors de portée des bébés et des enfants pour éviter toute ingestion.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

⚠ Attention

Éviter tout contact cutané avec les faces de contact de la batterie. Toucher uniquement les bords de la batterie pour la prendre en main.

Les composants naturels de la peau peuvent provoquer de la corrosion et raccourcir la durée de vie de la batterie.

Pour remplacer la batterie de la clé intelligente :

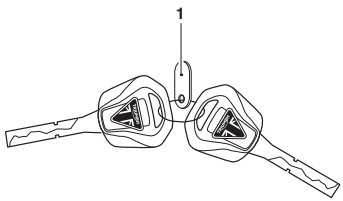
- S'assurer que la clé intelligente est en mode passif (LED rouge).
- Retirer la fixation du couvercle de batterie en utilisant une clé Allen AF 1,5 mm.
- Déposer le couvercle de batterie.
- Déposer la batterie, en notant son sens.
- Insérer une batterie neuve au lithium CR2032 de 3 Volts.
- Replacer le couvercle de batterie en s'assurant qu'il est correctement aligné.
- Reposer la fixation du couvercle de batterie et la serrer à 0,3 Nm.

Mise au rebut de la batterie

Remettre la batterie usagée à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Clé standard

Deux clés standard sont fournies avec la moto. La clé standard actionne le verrou de selle, le verrou de direction et le bouchon du réservoir de carburant.



1. Plaquette portant le numéro de clé

Une plaquette portant le numéro de clé leur est associée. Noter le numéro de clé et ranger la clé de rechange et la plaque en lieu sûr, distant de la moto. Toujours se procurer ses clés de rechange chez un concessionnaire Triumph agréé.

Allumage sans clé

Le système d'allumage sans clé permet de démarrer la moto sans avoir à utiliser de clé mécanique.

Fonctionnement de la clé intelligente

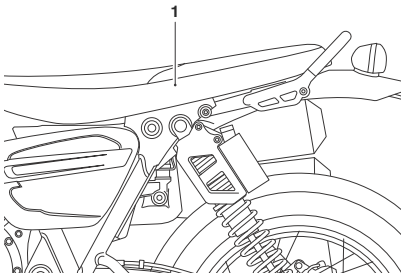
Pour démarrer la moto avec l'allumage sans clé :

- La clé intelligente doit se trouver à proximité (un mètre/trois pieds) d'un capteur du système. Un capteur du système se trouve sous la selle et un autre se trouve dans le bloc optique. Si la clé intelligente est hors de portée du capteur du système, elle sera sans réponse et l'allumage sans clé ne pourra pas être activé.
- Appuyer sur le bouton de la clé intelligente pour activer cette dernière. Le témoin du bouton s'allume brièvement en vert pour indiquer que la clé intelligente est activée.
  - Une brève pression sur le bouton de la clé intelligente montre l'état de la clé intelligente : rouge, elle est désactivée, vert, elle est activée.
  - Une pression longue du bouton modifie l'état (en désactivant ou activant la clé) après avoir brièvement montré la couleur d'origine de l'état.
- Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur sans clé, voir page 96.

Note

Pour des raisons de sécurité, la clé intelligente doit être désactivée chaque fois qu'elle est retirée de la moto.

Si la batterie de la clé intelligente est à plat, utiliser la clé intelligente comme une clé standard.



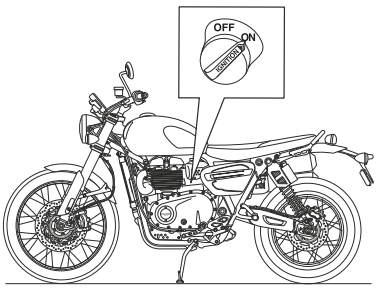
1. Emplacement du capteur du système

Fonctionnement de la clé standard

Pour démarrer la moto avec la clé standard (ou la clé intelligente si la batterie est déchargée) :

- Déposer la selle.
- L'emplacement du capteur du système est indiqué par un symbole de signal sur le plateau de rangement de la selle.
- Tenir la clé standard sur le capteur du système situé sous la selle.
- La clé standard doit être placée contre le capteur du système tout en appuyant sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur, qu'il soit en position QUICK START (démarrage rapide) ou ON/OFF (marche/arrêt) (voir page 65).

Commutateur d'allumage principal (le cas échéant)



Commutateur d'allumage principal

Le commutateur d'allumage principal est uniquement présent sur les motos aux États-Unis. Le commutateur d'allumage principal est situé du côté gauche de la moto.

Pour actionner la moto avec l'allumage sans clé, le commutateur d'allumage principal doit être sur ON.

Si le commutateur d'allumage principal est sur OFF, l'allumage sans clé ne peut alors pas être utilisé et la moto ne peut pas démarrer.

Verrou de direction

⚠ Avertissement

Toujours désengager le verrou de direction avant de conduire.

Si le verrou de direction est engagé, il n'est pas possible de tourner le guidon ni de diriger la moto.

Le fait de conduire sans contrôler la direction de la moto entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le verrou de direction est situé sur le té supérieur.

C'est un verrou de direction à deux positions actionné par une clé de verrou. La clé peut être retirée qu'elle soit en position ouverte ou fermée.

Pour enclencher le verrou de direction :

- Insérer la clé et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Simultanément, tourner le guidon entièrement vers la gauche jusqu'à ce que le verrou soit engagé.

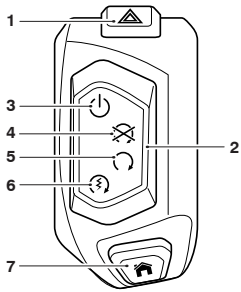
Pour libérer le verrou de direction :

- Insérer la clé.
- Tourner légèrement le guidon pour alléger le poids sur le verrou de direction et tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Pour retirer la clé :

- Tourner légèrement la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour désengager le mécanisme de retenue avant de pouvoir retirer la clé de la serrure.

Commutateurs au guidon côté droit



1. **Interrupteur de feux de détresse**
2. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
3. **Position ON/OFF (marche/arrêt)**
4. **Position arrêt (STOP)**
5. **Position Run (marche)**
6. **Position QUICK START (démarrage rapide)**
7. **Bouton Accueil**

Bouton des feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur le bouton des feux de détresse.

Il faut que le contact soit établi pour que les feux de détresse fonctionnent, mais ils restent activés si le contact est coupé jusqu'à ce qu'on appuie de nouveau sur le bouton des feux de détresse.

Position ON/OFF (marche/arrêt)

La position ON/OFF (marche/arrêt) active et désactive les circuits électriques et l'affichage du tableau du bord. Cela permet d'accéder à l'écran du tableau de bord sans démarrer le moteur.

⚠ Attention

Ne pas laisser le commutateur en position contact établi (ON) pendant une longue période, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Position arrêt (STOP)

La position STOP (arrêt) arrête le moteur. Il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie.

Position marche (RUN)

L'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position RUN pour que la moto fonctionne.

Position QUICK START (démarrage rapide)

La position QUICK START (démarrage rapide) actionne le démarreur électrique pour un démarrage plus rapide de l'allumage.

Avec le contact coupé, appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur et le maintenir enfoncé en position QUICK START (démarrage rapide) avec toutes les conditions respectées, pour démarrer la moto.

Pour plus d'informations, voir page 96.

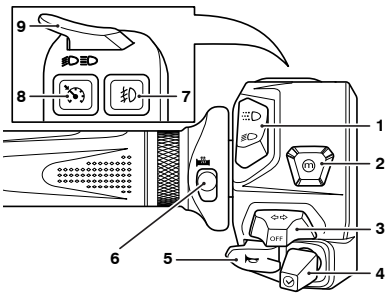
Bouton ACCUEIL

Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

Commutateurs au guidon côté gauche



1. **Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)**
2. **Bouton MODE**
3. **Commutateur d'indicateurs de direction**
4. **Bouton de la manette**
5. **Bouton d'avertisseur sonore**
6. **Commutateur de poignées chauffantes (le cas échéant)**
7. **Commutateur d'antibrouillard avant**
8. **Bouton du régulateur de vitesse**
9. **Bouton du faisceau de route**

Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)

Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en mode DRL, le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide du commutateur des DRL. Appuyer sur le haut du commutateur pour passer en mode DRL et sur le bas du commutateur pour être en mode phare.

L'utilisation, de jour, des feux de jour améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

⚠ Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Bouton MODE

Lorsque l'on appuie sur le bouton MODE avant de le relâcher, il active le menu de sélection du mode de conduite sur l'écran d'affichage. D'autres pressions sur le bouton MODE feront défiler les modes de conduite disponibles, voir Sélection du mode de conduite dans page 34.

Appuyer sur le bouton MODE lorsqu'un mode de conduite est sélectionné et le maintenir enfoncé pour accéder directement au menu de configuration du mode de conduite.

Pour plus d'informations sur la configuration et la sélection du mode de conduite, voir page 45.

Commutateur d'indicateurs de direction

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Il y a trois options d'indicateurs de direction :

- **Auto Basic** (auto base) – La fonction d'arrêt automatique est activée. Les indicateurs de direction s'activent pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
- **Auto Advanced** (auto avancé) – La fonction d'arrêt automatique est activée. Une brève pression active les indicateurs de direction pour trois clignotements. Une pression plus longue active les indicateurs de direction pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.
- **Manual** (manuel) – La fonction d'arrêt automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.

Pour sélectionner une option d'indicateur de direction, se reporter à la section Configuration moto sous page 48.

Il est possible d'arrêter manuellement les indicateurs. Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Bouton de la manette

La manette sert à commander les fonctions suivantes des instruments :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite
- Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix.

Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque l'on appuie sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Commutateur de poignées chauffantes (le cas échéant)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Le niveau sélectionné est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté sur l'affichage du tableau de bord.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible lorsque les poignées sont réchauffées.

Pour éteindre les poignées chauffantes, appuyer brièvement sur le commutateur jusqu'à ce que le symbole de poignée chauffante disparaisse de l'affichage.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, le commutateur des poignées chauffantes est éteint. Les poignées chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Le commutateur n'assure plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. L'utilisateur doit de nouveau enfoncer manuellement le commutateur pour activer les poignées chauffantes.

Commutateur de feux antibrouillard

Pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard, phares allumés, appuyer brièvement sur le commutateur d'antibrouillard. Lorsque les feux antibrouillard sont allumés, le témoin des feux antibrouillard s'allume à l'écran.

Le commutateur d'antibrouillards ne fonctionne que lorsque les phares sont allumés. Le commutateur d'antibrouillard retourne automatiquement à la position éteinte chaque fois que le contact est coupé puis rétabli.

Bouton du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Lorsque l'on appuie sur le bouton du régulateur de vitesse, le régulateur de vitesse est activé. Le régulateur de vitesse reste activé jusqu'à ce que l'on appuie de nouveau sur le bouton pour le désactiver. Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que certaines ne sont pas remplies. Pour plus d'informations, voir page 70.

Bouton du faisceau de route

Le bouton du faisceau de route a une fonction différente selon que les feux de jour (DRL) sont présents sur la moto ou non. Quand le faisceau de route est allumé, le témoin de faisceau de route s'allume à l'écran.

Modèles avec feux de jour (DRL)

Si le commutateur DRL est en position feux de jour (DRL), appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Si le commutateur DRL est en position de faisceaux de croisement, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi. Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche.

Modèles sans feux de jour (DRL)

Appuyer sur le bouton de faisceau de route pour allumer le faisceau de route. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi (ON). Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche.

Régulateur de vitesse

⚠ Avertissement

N'utilisez le régulateur de vitesse que lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité à vitesse constante.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ni sur routes très sinueuses ou glissantes.

L'utilisation du régulateur de vitesse dans une circulation dense ou sur route très sinueuse ou glissante peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

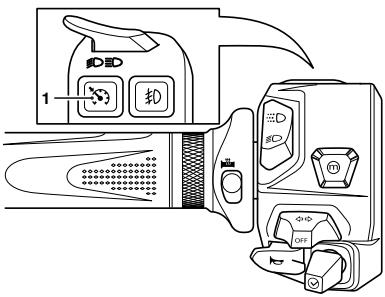
Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entrainera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas s'il y a un dysfonctionnement dans l'ABS, et le témoin ABS est allumé. Le régulateur de vitesse continue à fonctionner si un mode de conduite est sélectionné avant l'ABS réglé sur tout-terrain ou Off. Le régulateur de vitesse continue de fonctionner si l'ABS a été désactivé.

Le bouton du régulateur de vitesse est situé sur le boîtier de commutateurs gauche et ne demande qu'un mouvement minimum du conducteur.



1. Bouton du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que toutes les conditions décrites dans page 71 n'ont pas été remplies.

Activation du régulateur de vitesse

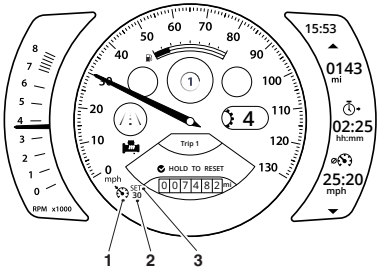
Les conditions suivantes doivent être remplies pour pouvoir activer le régulateur de vitesse :

- La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 48 et 160 km/h.
- La moto est en 3ème vitesse ou une vitesse supérieure.

Pour activer le régulateur de vitesse :

- Appuyer sur le bouton du régulateur de vitesse pour activer le système du le régulateur de vitesse. Le symbole du régulateur de vitesse est visible dans l'écran d'affichage.
- Lorsque la vitesse souhaitée est atteinte, appuyer à nouveau sur le bouton du régulateur de vitesse pour activer le régulateur de vitesse.

- Le mot SET (programmé) s'affiche à côté du symbole du régulateur de vitesse. La vitesse programmée du régulateur de vitesse sera alors affichée.



1. **Symbole du régulateur de vitesse**
2. **Vitesse de croisière programmée**
3. **Indicateur de croisière programmée**

Le système de régulateur de vitesse maintient la vitesse réglée jusqu'à ce que le régulateur de vitesse soit désactivé, comme décrit sous page 72.

Désactivation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des méthodes suivantes :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

À la désactivation, le symbole du régulateur de vitesse s'efface mais l'indicateur SET et la vitesse programmée sont encore visibles sur l'écran d'affichage, indiquant que la vitesse programmée a été enregistrée.

Antipatinage (TC)

⚠ Avertissement

Les systèmes d'antipatinage et d'antipatinage de virage optimisé ne remplacent pas une conduite appropriée aux conditions routières et météorologiques. Les systèmes ne peuvent pas empêcher la perte de traction due à une vitesse excessive à l'entrée des virages, une accélération à angle d'inclinaison prononcé et un freinage.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé ne peuvent pas empêcher la roue avant de déraper.

Si les consignes ne sont pas observées, il pourra en résulter une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si le système antipatinage ne fonctionne pas, accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin d'antipatinage désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Toutes les motos sont équipées de l'antipatinage (TC). L'antipatinage est un système qui aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie. Le témoin d'antipatinage clignotera pendant que la fonction est engagée et une modification du son du moteur peut être remarquée. Pour obtenir des informations sur le fonctionnement du témoin de l'antipatinage, voir page 29.

Note

L'antipatinage peut ne pas toujours être actif, selon le mode de conduite sélectionné.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé (en option) ne fonctionneront pas s'il y a un dysfonctionnement dans le système ABS. Dans ce cas, les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Antipatinage de virage optimisé (en option)

⚠ Avertissement

Si le système d'antipatinage de virage optimisé présente un défaut, le témoin d'antipatinage désactivé sera allumé et un message sera affiché sur l'écran.

Dans ce cas, l'antipatinage continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre défaut dans le système d'antipatinage.
- L'antipatinage n'a pas été désactivé par le conducteur (voir Configuration moto dans page 49 ou Configuration du mode de conduite dans page 45).

Accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin d'antipatinage désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage de virage optimisé est un système conçu pour offrir un contrôle accru si l'antipatinage est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le système surveille en permanence l'angle d'inclinaison de la moto et adapte le niveau d'intervention de l'antipatinage pour conserver une traction de roue arrière pendant le virage.

L'antipatinage de virage optimisé n'est pas actif en mode tout-terrain.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé (en option) ne fonctionneront pas s'il y a un dysfonctionnement dans le système ABS. Dans ce cas, les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du témoin d'antipatinage désactivé et des messages d'avertissement sur le tableau de bord associés, voir page 30.

Réglages de l'antipatinage

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le système d'antipatinage peut être désactivé comme décrit dans Configuration moto dans page 49 ou réglé aux conditions décrites dans Configuration du mode de conduite dans page 45.

Activation de l'ABS

Si l'ABS a été désactivé lors de la conduite dans un mode de conduite particulier, il peut être réactivé lorsque la moto est à l'arrêt ou en mouvement.

Pour activer le système ABS lorsque la moto est à l'arrêt, effectuer l'une des opérations suivantes :

- Couper le contact puis le remettre.
- Contact mis, maintenir le bouton MODE enfoncé pendant plus d'une seconde.

Le système ABS sera activé lorsque la vitesse de la moto dépassera 10 km/h. Le témoin ABS s'éteindra.

Pour activer le système ABS lorsque la moto est en mouvement, procéder comme suit :

- Appuyer sur le bouton MODE pendant plus d'une seconde.

⚠ Avertissement

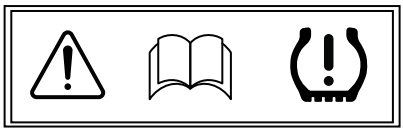
Si le système ABS est activé pendant une manœuvre de freinage en appuyant sur le bouton MODE, il deviendra opérationnel. L'activation de l'ABS lors d'une manœuvre de freinage peut modifier les caractéristiques de maniabilité et la stabilité de la moto.

Toute modification des caractéristiques de maniabilité de la moto lors d'une manœuvre de freinage peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Après avoir roulé avec l'ABS désactivé, toujours veiller à réactiver l'ABS lors du retour sur les routes publiques.

Le fait de rouler avec l'ABS désactivé peut, en cas de freinage trop brusque, provoquer un blocage des roues, entraînant ainsi une perte de contrôle de la moto et un accident.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)



⚠ Avertissement

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

La pression des pneus doit être vérifiée sur des pneus à froid à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, voir la section Pneus pour plus d'informations.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles sur l'écran d'affichage jusqu'à ce que le signal de pression des pneus soit reçu.

Après avoir arrêté la moto, les capteurs continuent de transmettre les données pendant environ sept minutes avant de s'éteindre. Les valeurs de pression des pneus restent visibles sur l'écran du système jusqu'à l'extinction des capteurs.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

Note

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Il doit être monté par un concessionnaire Triumph agréé.

L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro pourra être requis par le concessionnaire Triumph agréé pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus est installé sur la moto, s'assurer que le concessionnaire Triumph agréé note les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus ci-dessous.

Capteur de pression du pneu avant

Capteur de pression du pneu arrière

Affichage du système TPMS

⚠ Avertissement

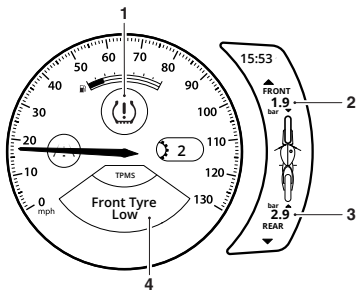
Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le témoin de pression des pneus fonctionne conjointement avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS).

Le témoin s'allume si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement sur l'écran relatif à la pression des pneus.



1. **Témoin TPMS**
2. **Indicateur de la pression des pneus avant**
3. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
4. **Message du panneau TPMS**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas. Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

L'écran des informations affiche automatiquement la pression des pneus lorsque qu'une faible pression de gonflage est détectée.

Des traits seront affichés sur l'écran de pression des pneus jusqu'à ce que la moto atteigne une vitesse d'environ 20 km/h.

Piles des capteurs

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, le symbole TPMS devient orange et un message indique le capteur concerné.

Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran d'affichage, le témoin de TPMS rouge est allumé. Un message s'affichera sur l'écran.

Contacter le concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer le capteur et inscrire le nouveau numéro de série dans les espaces prévus sur page 76.

Lorsque le contact est établi, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter un concessionnaire Triumph pour faire corriger le défaut.

Anomalie du système TPMS

En cas de défaillance du système TPMS, le témoin TPMS s'allume en rouge pour indiquer que le système ne peut pas afficher la pression ou que la pression est basse. Si le témoin TPMS s'allume en orange, cela signifie que la batterie est faible mais que la pression est disponible. Un message s'affichera également sur le panneau d'information. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire corriger le défaut.

Pressions de gonflage des pneus

⚠ Avertissement

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

Ne corriger la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, et ne pas utiliser l'affichage de la pression des pneus au tableau de bord à cette fin. Toujours se référer aux pressions de gonflage indiquées dans la section Spécifications.

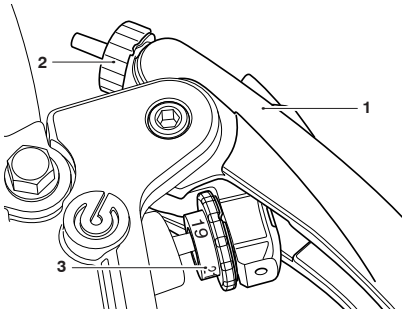
Pneus de rechange

En faisant remplacer les pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression de pneus et toujours confier cette opération à un concessionnaire Triumph agréé.

Levier de frein avant

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE

Deux dispositifs de réglage équipent le levier de frein : la molette de réglage d'espacement et la molette de réglage du rapport.



1. **Levier de frein**
2. **Molette de réglage d'espacement**
3. **Molette de réglage du rapport**

Dispositif de réglage d'espacement

La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

Pour régler l'espacement du levier de frein avant :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier relâché est plus courte lorsque le dispositif de réglage est entièrement tourné dans le sens anti-horaire.

Dispositif de réglage du rapport

Le dispositif de réglage du rapport déplace la tige du maître-cylindre de frein vers la gauche ou la droite par incréments de 1 mm, de 19 mm à 21 mm.

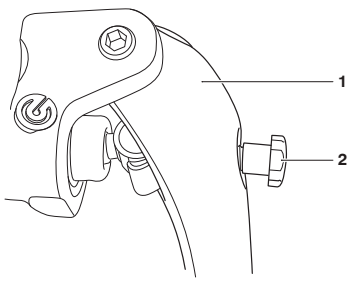
Pour régler le rapport du levier de frein avant :

- Faire pivoter le dispositif de réglage du rapport dans la position préférée du conducteur. Le dispositif de réglage du rapport peut être tourné dans le sens horaire ou anti-horaire pour l'ajuster selon les préférences de chacun.
- Un déclic sonore retentit quand le dispositif de réglage du rapport est verrouillé en position.

  - La molette de réglage du rapport permet de régler le levier selon trois positions :
- 19 (19 mm) pour un freinage souple avec une course du levier longue.
- 20 (20 mm) pour un freinage plus ferme avec une course du levier intermédiaire.
- 21 (21 mm) pour un freinage ferme avec une course du levier plus courte.

Scrambler 1200 XC

Une molette de réglage est prévue sur le levier de frein avant. La molette de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier de frein, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.



1. **Levier de frein**
2. **Molette de réglage d'espacement**

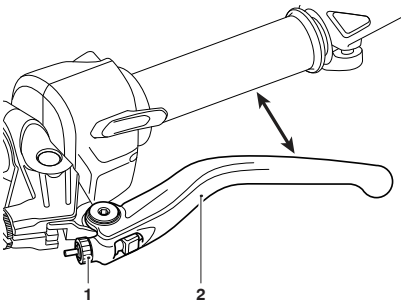
Pour ajuster l'écartement du levier de frein :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.

Levier d'embrayage

Une molette de réglage est prévue sur le levier d'embrayage. Le dispositif de réglage permet de régler la distance entre le guidon et le levier, pour l'adapter à la taille des mains du conducteur.

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE

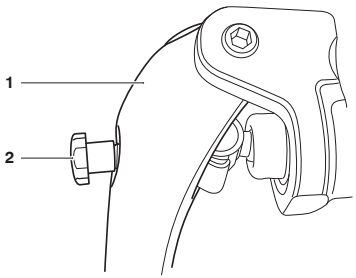


1. **Molette de réglage d'espacement**
2. **Levier d'embrayage**

Pour régler l'écartement du levier d'embrayage :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.
- La distance entre la poignée du guidon et le levier relâché est plus courte lorsque la molette de réglage est entièrement tournée dans le sens anti-horaire.

Scrambler 1200 XC

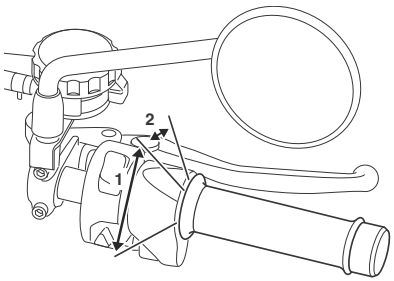


1. **Levier d'embrayage**
2. **Molette de réglage d'espacement**

Pour régler l'écartement du levier d'embrayage :

- Faire tourner le dispositif de réglage dans le sens anti-horaire pour diminuer la distance avec le guidon ou dans le sens horaire pour augmenter la distance avec le guidon.

Commande d'accélérateur



1. **Position papillons ouverts**
2. **Position papillons fermés**

Tous les modèles possèdent une poignée d'accélérateur tournante électronique pour ouvrir et fermer les papillons par l'intermédiaire du module de commande du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités
- Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

Pour toutes les conditions mentionnées, contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin d'anomalie (MIL) allumé.

Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

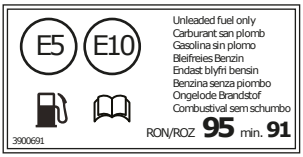
La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

Carburant





Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrirent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 91 RON minimum.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Adressez-vous à votre concessionnaire Triumph agréé.

⚠ Attention

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

⚠ Attention

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Note

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

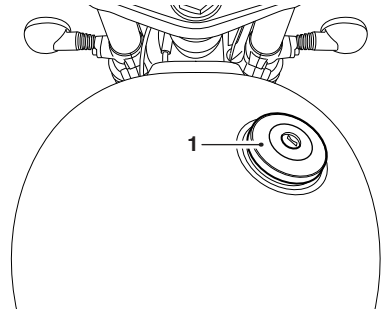
Ravitaillement

⚠ Avertissement

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas de téléphone portable.
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.
- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.
- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

Bouchon de réservoir de carburant



1. **Bouchon de réservoir de carburant**

Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

- Déposer le couvercle ou soulever le volet.
- Introduire la clé dans la serrure et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Tourner le bouchon dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer du goulot de remplissage.

Pour fermer et verrouiller le bouchon :

- L'aligner avec le goulot de remplissage et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit en contact hermétique avec le goulot de remplissage.
- En position de fermeture complète, un mécanisme à rochet évite de trop serrer le bouchon en permettant à la partie extérieure du bouchon de tourner indépendamment de la partie interne.
- Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage et la retirer.
- Remettre le couvercle en place.

Remplissage du réservoir de carburant

⚠ Avertissement

Un remplissage excessif du réservoir peut causer un débordement de carburant.

Si du carburant est répandu, nettoyez immédiatement la zone affectée et débarrassez-vous des chiffons utilisés en respectant les règles de sécurité.

Prenez soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement, les pneus ou toute autre partie de la moto.

Comme l'essence est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

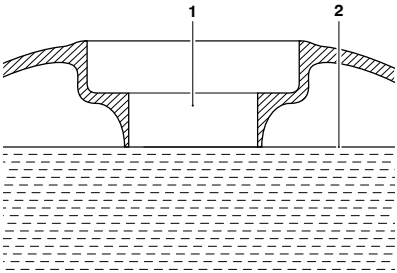
L'essence répandue sur les pneus ou à proximité réduira leur adhérence. Cela donnera lieu à une condition de conduite dangereuse pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

Béquille latérale

⚠ Avertissement

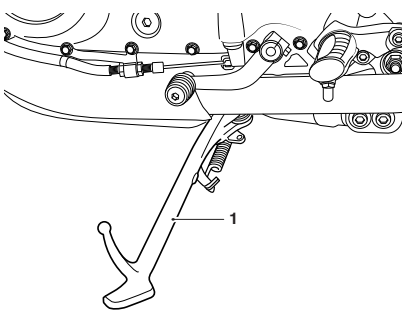
La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée, ni de modifier le mécanisme de verrouillage de sécurité car cela entraînerait une condition de conduite dangereuse causant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.



1. **Béquille latérale**

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée. En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que la béquille latérale est utilisée avant de prendre la route, toujours vérifier que la béquille est bien relevée après s'être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Béquille centrale (selon l'équipment)

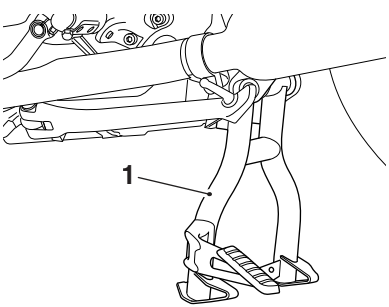
⚠ Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille centrale.

Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.

⚠ Attention

Ne pas se servir des panneaux de carrosserie ni de la selle comme d'une poignée pour mettre la moto sur la béquille centrale, car cela causerait des dégâts.



1. **Béquille centrale**

Pour régler la moto sur la béquille centrale :

- Tenir la moto droite.
- Appuyer fermement avec le pied sur le levier de manœuvre de la béquille.
- Soulever la moto tout en la tirant en arrière à l'aide de la poignée passager arrière comme prise.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Flancs

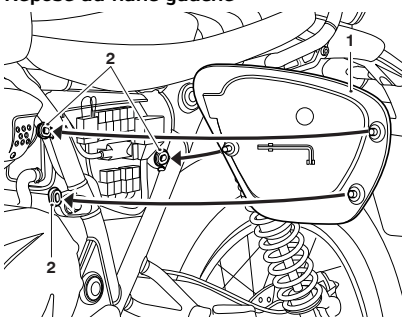
Le flanc gauche peut être démonté pour accéder à la boîte à fusibles.

Dépose du flanc gauche

Pour déposer le flanc gauche :

- Saisir fermement le panneau à deux mains et le tirer pour l'écarter de la moto jusqu'à ce qu'il soit dégagé des trois douilles de retenue (en laissant les douilles en place).

Repose du flanc gauche



1. **Flanc (côté gauche)**
2. **Douilles passe-câble**

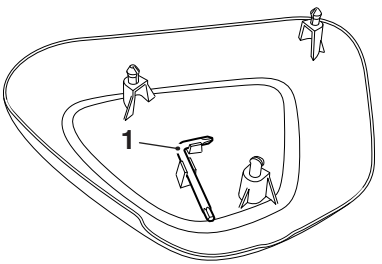
Pour reposer le flanc gauche :

- Positionner les trois ergots de positionnement sur les douilles de retenue et appuyer fermement pour fixer le panneau.
- Pour finir, saisir le panneau et vérifier qu'il est bien fixé.

Trousse à outils

Trousse à outils

La trousse à outils est composée d'un outil d'ajustement.



1. **Outil de réglage**

L'outil d'ajustement est fixé à l'intérieur du flanc droit.

Selles

Entretien de la selle

Attention

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber.

Ne pas appuyer les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placer les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placer sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

Pour avoir des informations sur le nettoyage de la selle, voir page 174.

Verrou de selle

Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la marche, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

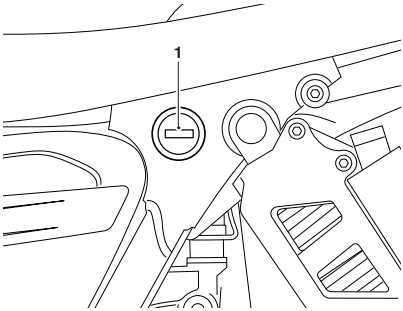
La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Attention

La moto ne doit pas être conduite avec la clé dans le verrou de selle.

Toujours verrouiller la selle et retirer la clé avant de conduire la moto.

Le verrou de selle est situé dans le cadre du côté gauche de la moto, sous la selle.



1. Verrou de selle

La selle peut être démontée pour accéder au compartiment de rangement, à la batterie et au Manuel du propriétaire.

Dépose et repose de la selle

⚠ Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la marche, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

La moto ne doit pas être conduite avec la clé dans le verrou de selle.

Toujours verrouiller la selle et retirer la clé avant de conduire la moto.

Selle - Dépose

Pour déposer la selle :

- Introduire la clé de contact dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Cela libèrera la selle de son verrou.
- Faire glisser la selle vers le haut et en arrière pour la déposer complètement.

Pose de la selle

Pour reposer la selle :

- Engager la languette de la selle sous le support à côté du réservoir de carburant.
- Aligner les charnières et appuyer vers le bas sur l'arrière pour engager le verrou de selle.
- Un déclic sonore se fait entendre lorsque la selle est complètement engagée dans son verrou.

Rangement de selle

Il y a un petit compartiment de rangement situé sur le plateau de rangement sous la selle. Le compartiment de rangement sous la selle peut être utilisé pour ranger des appareils électriques lors de l'utilisation de la prise USB et des petits objets pendant la conduite.

⚠ Attention

Les articles mal fixés et non fixés dans le compartiment de rangement risquent d'être endommagés ou de causer des dommages à la moto.

S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques ou les autres éléments pour que la selle puisse se fermer sans endommager ces éléments ni la moto.

Fixer correctement tous les appareils électroniques, câbles et autres objets dans le compartiment de rangement avant de conduire.

Prise USB

⚠ Avertissement

La prise USB n'est pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans la prise USB risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

⚠ Attention

Toujours s'assurer que tous les dispositifs électroniques et les câbles sont correctement fixés sous la selle lors de la conduite.

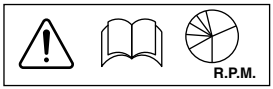
Toujours s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques pour que la selle puisse se fermer sans provoquer de dommages sur l'appareil électronique ou la moto.

La prise USB permet une connexion USB 5 volts pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à deux Ampères peuvent être connectées à la prise USB.

Pour accéder à la prise USB :

- Déposer la selle (voir page 89).
- La prise USB est située dans le plateau de rangement au-dessus de la batterie.
- Déposer le chapeau.
- Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise. Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 800 premiers kilomètres :

- N'utilisez pas l'accélération maximale ;
- Évitez constamment les hauts régimes moteur ;
- Évitez de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée ;
- Éviter les démarrages et arrêts brutaux, ainsi que les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence ;
- Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux ¾ de la vitesse maximale.

De 800 à 1 600 kilomètres :

- Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- Ne faites pas tourner le moteur à un régime excessif à froid ;
- Ne laissez pas peiner le moteur. Rétrogradez toujours avant que le moteur commence à forcer ;
- N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



⚠ Avertissement

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Contrôle :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (voir page 85).

Huile moteur : Niveau approprié sur la jauge de niveau ou visible par le viseur transparent. Ajouter de l'huile de la spécification correcte si besoin. Absence de fuite au moteur ou au refroidisseur d'huile (voir page 120).

Chaîne de transmission : Réglage correct (voir page 130).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (voir page 152).

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (voir page 142).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifier le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (voir page 134).

Plaquettes de frein : Vérifier que la quantité appropriée de matériau de friction reste sur toutes les plaquettes de frein (voir page 134).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (voir page 136).

Fourche avant : Action douce. Absence de fuite d'huile de fourche (voir page 147).

Accélérateur : Vérifier que la poignée d'accélérateur retourne à la position de ralenti sans se coincer (voir page 128).

Embrayage : Souplesse de fonctionnement et jeu correct du câble (voir page 129).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion (moteur froid) (voir page 126).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (voir page 67).

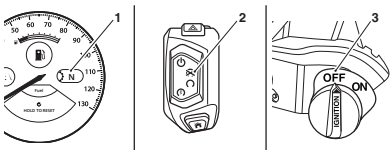
Arrêt du moteur : Le commutateur de marche/arrêt du moteur coupe le moteur lorsque le commutateur est déplacé à la position STOP (voir page 65).

Béquilles : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel pas affaiblis ni endommagés (voir page 86).

Table des matières

Arrêt du moteur 96
Démarrage du moteur 96
Mise en route 97
Changements de vitesses 98
Freinage 99
Système de freinage antiblocage (ABS) 101
ABS de virage optimisé 102
Stationnement 104
Conduite à grande vitesse 106

Arrêt du moteur



1. **Indicateur de point mort**
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur – position STOP (ARRÊT)**
3. **Commutateur d'allumage principal – position OFF (arrêt) (en option)**

Pour arrêter le moteur :

- Fermer complètement le papillon.
- Passer au point mort.
- Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position STOP (arrêt).
- Tourner le commutateur d'allumage principal jusqu'à la position OFF.
- Sélectionner la première vitesse.
- Caler la moto avec la béquille latérale ou centrale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- Verrouiller la direction.

⚠ Attention

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela entraînera des dommages électriques.

Démarrage du moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

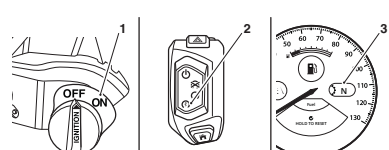
Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Attention

Le témoin de basse pression d'huile doit s'éteindre peu après le démarrage du moteur.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé après le démarrage du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec une basse pression d'huile provoquera de graves dégâts de moteur.



1. **Commutateur d'allumage principal – position ON (marche) (en option)**
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur – position QUICKSTART (démarrage rapide)**
3. **Indicateur de point mort**

Pour mettre le moteur en marche :

- S'assurer que le commutateur d'allumage principal (en option) est dans la position ON.
- Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- Appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur et le maintenir dans la position QUICK START (démarrage rapide) jusqu'à ce que le moteur démarre.
- Vérifier que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).
- Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.

La moto est équipée d'interrupteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si la boîte de vitesses n'est pas au point mort et la béquille latérale abaissée.

Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position du levier d'embrayage.

Mise en route

Pour mettre en route la moto :

- Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Changements de vitesses

⚠ Avertissement

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

Toujours accélérer prudemment, surtout si l'on ne connaît pas bien la moto, car un cabrage ou un patinage ferait perdre le contrôle de la moto et entraînerait un accident.

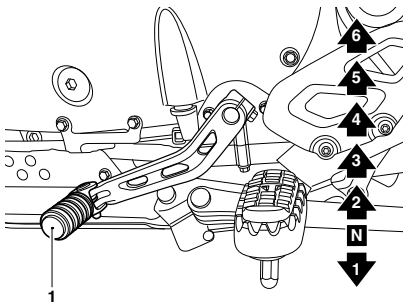
⚠ Avertissement

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

Cela peut bloquer la roue arrière et causer une perte de contrôle et un accident. Le moteur risque aussi d'être endommagé.

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

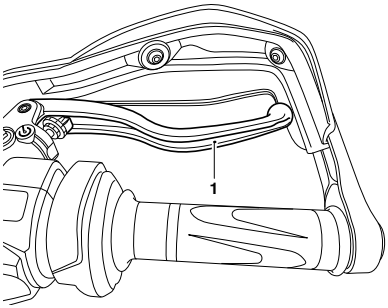


1. Pédale de changement de vitesses (6 vitesses en illustration)

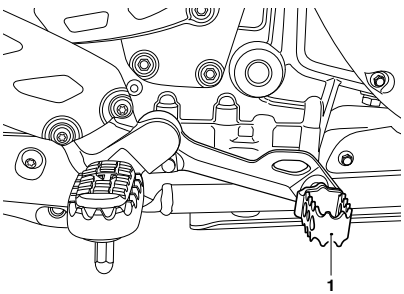
Pour changer de vitesse :

- Fermer le papillon tout en serrant le levier d'embrayage.
- Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage. Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Freinage



1. Levier de frein avant



1. Pédale de frein arrière

Sur les motos Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE, la pédale de frein est réglable en hauteur. Pour plus d'informations, voir page 139.

⚠ Avertissement

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer un accident.

⚠ Avertissement

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper. Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire la vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage, car la fermeture du papillon ou un freinage une fois dans le virage peut faire déraper une roue et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'utilisation continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut faire surchauffer les freins et réduire leur efficacité, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Cela peut également faire surchauffer le frein, réduisant l'efficacité de freinage, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification insuffisante peut endommager ou faire serrer la boîte de vitesses, ce qui peut provoquer une perte de contrôle soudaine de la moto et un accident.

Système de freinage antiblocage (ABS)

⚠ Avertissement

L'ABS empêche les roues de se bloquer, ce qui maximise l'efficacité du freinage dans les cas d'urgence et sur les surfaces glissantes. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une bonne conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto. Cela pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. En cas de défaut, contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir roulé hors route avec l'ABS désactivé, toujours veiller à réactiver l'ABS lors du retour sur les routes publiques.

Le fait de rouler sur les routes publiques avec l'ABS désactivé peut, en cas de freinage trop brusque, provoquer un blocage des roues, entraînant ainsi une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS n'est pas un système de freinage intégré et ne contrôle pas simultanément les freins avant et arrière de sorte que cette pulsation peut être ressentie dans le levier, dans la pédale ou dans les deux.

L'ABS pourra être activé par des changements soudains du revêtement routier vers le haut ou le bas.

Témoin d'ABS

Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

Le témoin ne se rallume pas tant que le moteur n'est pas redémarré, sauf en cas d'anomalie.

En cas de panne du système ABS, le témoin s'allume et le symbole d'avertissement général clignote.

⚠ Avertissement

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

⚠ Avertissement

Le système de l'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

ABS de virage optimisé

Modèles
Scrambler 1200 Steve McQueen Edition and Scrambler 1200 XE UNIQUEMENT

L'ABS de virage optimisé est un système conçu pour donner au conducteur un contrôle accru si l'ABS est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Un capteur surveille constamment l'angle d'inclinaison de la moto. Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, le système utilise la mesure d'angle d'inclinaison pour utiliser l'ABS de la manière la plus adaptée afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto.

⚠ Avertissement

L'ABS de virage optimisé est un système conçu pour aider le conducteur dans des situations de freinage d'urgence.

Le système est conçu pour donner au conducteur un contrôle accru si l'ABS est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le contrôle potentiel accru que le système de freinage de virage optimisé permet dans certaines conditions ne remplace pas une bonne conduite prudente.

⚠ Avertissement

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse. Ne jamais conduire avec imprudence et toujours réduire sa vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent. Aborder les virages avec prudence.

Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, l'ABS de virage optimisé utilise la mesure d'angle d'inclinaison d'un capteur pour utiliser l'ABS afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto. L'ABS de virage optimisé ne sera cependant pas en mesure de s'opposer totalement au poids et à l'accélération latérale de la moto et un freinage trop fort pendant un virage peut provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Dans certaines circonstances, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS de virage optimisé puisse nécessiter une distance d'arrêt plus longue qu'une moto équivalente sans ABS, ou une moto équivalente équipée avec ABS mais non équipée de l'ABS de virage optimisé.

⚠ Avertissement

Si l'ABS de virage optimisé ne fonctionne pas, le témoin de l'ABS s'allume et un message apparaît sur l'affichage.

Dans ce cas, l'ABS continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre anomalie de l'ABS.
- L'ABS n'a pas été désactivé par le conducteur.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. En cas de défaut, contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Dans cet état, un freinage trop énergique pendant un virage fera bloquer les roues risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Stationnement

⚠ Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dégâts matériels ou des blessures.

⚠ Avertissement

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

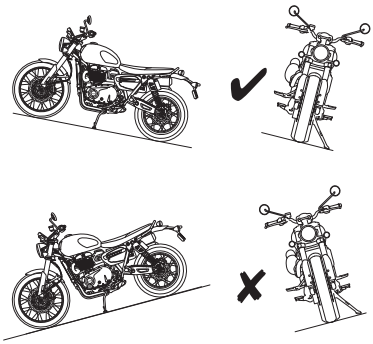
NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le contact avec une partie du moteur ou de l'échappement chaud peut brûler la peau non protégée.

⚠ Avertissement

Ne pas la garer sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer et de causer des dégâts matériels et des blessures.



Pour garer la moto :

- Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule.
- Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.
- Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.
- Vérifier que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route.

Conduite à grande vitesse

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de conduire à grande vitesse à moins d'avoir reçu une formation suffisante et de posséder la compétence requise, car une erreur de conduite peut provoquer un accident grave.

⚠ Avertissement

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées. Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Freins

Vérifier que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. Toujours vérifier le niveau à froid.

Équipement électrique

S'assurer que tous les éléments électriques tels que le phare, le feu stop/arrière, les indicateurs de direction et l'avertisseur sonore fonctionnent correctement.

Huile moteur

Vérifier que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Chaîne de transmission

Vérifier que la chaîne de transmission est correctement réglée et lubrifiée. Contrôler l'usure et/ou l'état de la chaîne.

Carburant

Il faut avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

⚠ Attention

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

Le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observer les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Page réservée

L'ajout d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

Accessoires

⚠ Avertissement

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

⚠ Avertissement

Utiliser uniquement les accessoires Triumph d'origine sur le modèle de moto Triumph correspondant.

Toujours vérifier les instructions de montage Triumph associées à l'accessoire d'origine Triumph. S'assurer que le modèle de moto Triumph sur lequel l'accessoire Triumph doit être monté est homologué pour l'accessoire d'origine Triumph. Pour toutes les instructions de montage Triumph, voir www.triumphinstructions.com.

Ne jamais monter d'accessoires Triumph d'origine sur un modèle de moto Triumph qui ne figure pas dans les instructions de montage Triumph correspondantes, car cela pourrait affecter la maniabilité, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto et provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

⚠ Avertissement

Ne jamais conduire une moto équipée d'accessoires, ou transportant une charge de quelque type que ce soit, à des vitesses supérieures à 130 km/h. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Si des changements de la stabilité de la moto ne sont pas permis, cela entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

Charge

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

⚠ Avertissement

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximum comprend le poids combiné du conducteur, du passager, des accessoires éventuels, et de toute charge transportée.

Pour les modèles à suspension réglable, vérifier que les réglages de précharge des ressorts et d'amortissement avant et arrière conviennent à la charge de la moto. Noter que la charge utile maximale autorisée pour les sacoches est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Un chargement incorrect peut entraîner une condition de conduite dangereuse pouvant occasionner un accident.

⚠ Avertissement

Si la selle pour passager et le porte-bagages (selon l'équipement) est utilisé pour porter de petits objets, ils ne doivent pas dépasser un poids total maximum de 2 kg.

Le poids total (combiné sur la selle et le porte-bagages s'il est présent), ne doit pas gêner la commande de la moto, doit être solidement fixé et ne doit pas dépasser à l'arrière ou sur les côtés de la moto.

Le transport d'objets de plus des poids indiqués ci-dessus, qui sont mal fixés, gênent la commande ou dépassent à l'arrière ou sur les côtés de la moto peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Même si de petits objets sont correctement positionnés sur la selle arrière, la vitesse maximale de la moto doit être réduite à 130 km/h.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant.

Cela peut limiter l'angle de braquage et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Un poids fixé au guidon ou à la fourche avant augmentera la masse de l'ensemble de direction, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la direction et un accident.

Passagers

⚠ Avertissement

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en faisant des mouvements brusques ou en s'asseyant incorrectement.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.
- Il doit reposer les pieds sur les repose-pieds du passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la barre d'appui (le cas échéant) ou encore à la taille ou aux hanches du conducteur.
- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

⚠ Avertissement

Ne pas transporter un passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne pourra pas s'asseoir fermement sur la moto et pourra entraîner de l'instabilité pouvant causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Le comportement et les capacités de freinage d'une moto sont affectés par la présence d'un passager.

Le conducteur doit tenir compte de ces changements lorsqu'il conduit la moto avec un passager et ne doit pas entreprendre cette conduite s'il n'en a pas reçu la formation et s'il ne s'est pas familiarisé et n'est pas à l'aise avec les changements de caractéristiques de fonctionnement entraînés par la présence d'un passager.

La conduite d'une moto sans tenir compte de la présence d'un passager risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal pourrait faire des mouvements soudains et imprévisibles pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Table des matières

Entretien périodique 115
Tableau d'entretien périodique 117
Huile moteur 120
Contrôle du niveau d'huile moteur 120
Changement de l'huile moteur et du filtre à huile 121
Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile 123
Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50) 123
Circuit de refroidissement 124
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 126
Correction du niveau de liquide de refroidissement 126
Changement du liquide de refroidissement 127
Commande d'accélérateur 128
Examen de l'accélérateur 128
Embrayage 129
Examen de l'embrayage 129
Ajustement de l'embrayage 129
Chaîne de transmission 130
Lubrification de la chaîne de transmission 131
Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission 131
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission 132
Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission 133
Freins 134
Rodage des plaquettes et disques de freins neufs 135
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 135
Liquide de freins à disque 136
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant 137
Contrôle du niveau de liquide de frein arrière 137
Correction du niveau de liquide de frein arrière 138
Réglage de la pédale de frein arrière 139
Contacteurs de feu de freinage 140
Rétroviseurs 140
Guidon 141
Roulements de direction/roues 142
Contrôle de la direction 142
Contrôle des roulements de roues 143

Suspension avant 144
Réglages de la suspension avant 144
Réglage de la précharge du ressort de suspension avant 145
Réglage de la détente et de l'amortissement de compression de suspension avant 146
Examen de la fourche avant 147
Suspension arrière 148
Réglages de suspension arrière 148
Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière 149
Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière 150
Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière 151
Indicateurs d'angle d'inclinaison 151
Pneus 152
Pressions de gonflage des pneus 153
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 153
Usure des pneus 154
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement 155
Remplacement d'un pneu 155
Batterie 158
Dépose de la batterie 159
Mise au rebut de la batterie 160
Entretien de la batterie 160
Décharge de la batterie 160
Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto 160
Charge de la batterie 161
Pose de la batterie 161
Fusibles 163
Phares 164
Phares 164
Réglage des phares 165
Feu arrière 165
Feux arrière multifonctions (le cas échéant) 165
Indicateurs de direction 166
Éclairage de plaque d'immatriculation 166

Entretien périodique

⚠ Avertissement

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant de l'entretien ou du réglage incorrect effectué par le propriétaire.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses.

Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

⚠ Avertissement

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto. Une anomalie de fonctionnement de la moto peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Seul un concessionnaire Triumph agréé disposera de ces connaissances et de cet outillage.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses. Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

ENTRETIEN ET RÉGLAGE

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières par un concessionnaire Triumph agréé : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

1. Les motos qui parcourent moins de 16 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
2. Sur les motos qui parcourent environ 16 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
3. Sur les motos qui parcourent plus de 16 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. S'adresser à un concessionnaire Triumph agréé pour savoir quel programme d'entretien convient le mieux à sa moto.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général

Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic Triumph.

Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Tableau d'entretien périodique

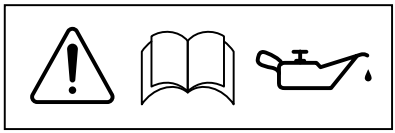
Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Tous les	1000 6 mois	Ans	16 000 et 48 000	32 000	64 000
Lubrification						
Moteur - recherche de fuites	Jour	•	•	•	•	•
Huile moteur - vidange/remplacement	-	•	•	•	•	•
Filtre à huile moteur - remplacement	-	•	•	•	•	•
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation - contrôle des fuites	-	•	•	•	•	•
Circuit d'alimentation - rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de carburant. Les remplacer au besoin	-			•	•	•
Filtre à air - remplacement	-			•	•	•
Filtre à carburant - remplacement	-				•	•
Allumage						
Bougies - remplacement	-				•	•
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement - recherche de fuites	Jour	•	•	•	•	•
Circuit de refroidissement - rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles. Les remplacer au besoin	-			•	•	•
Niveau de liquide de refroidissement - contrôle/appoint	Jour	•	•	•	•	•
Liquide de refroidissement - remplacement	Tous les 3 ans, quel que soit le kilométrage					
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	Jour	•	•	•	•	•
Câble d'embrayage - contrôle du fonctionnement et réglage si nécessaire	Jour	•	•	•	•	•
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser	-		•	•	•	•
Jeu aux soupapes - contrôle/réglage	-				•	•
Distribution - contrôle/réglage	-				•	•

ENTRETIEN ET RÉGLAGE

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Tous les	1000 6 mois	Ans	16 000 et 48 000	32 000	64 000
Roues et pneumatiques						
Roues - contrôle de l'état	Jour	•	•	•	•	•
Roulements de roues - contrôle de l'usure/ souplesse de fonctionnement	-	•	•	•	•	•
Roues - recherche de rayons cassés ou endommagés et contrôle du serrage des rayons (sauf roues en alliage)	Jour	•	•	•	•	•
Usure/dommages des pneus - contrôle	Jour	•	•	•	•	•
Pression de gonflage des pneus - contrôle/ réglage	Jour	•	•	•	•	•
Direction et suspension						
Direction - contrôle de la liberté de fonctionnement	Jour	•	•	•	•	•
Roulements de colonne - contrôle/réglage	-		•	•	•	•
Suspension avant et arrière - contrôle de l'état/ fuites/souplesse de fonctionnement	Jour	•	•	•	•	•
Huile de fourche - remplacement	-					•
Freins						
Freins - contrôle du fonctionnement	Jour	•	•	•	•	•
Plaquettes de freins - contrôle du niveau d'usure	Jour	•	•	•	•	•
Niveaux de liquide de frein - contrôle	Jour	•	•	•	•	•
Axe de pivot de réglage de pédale de frein arrière - nettoyage/graissage	-	•	•	•	•	•
Liquide de frein - remplacement	Tous les 2 ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Flèche de la chaîne de transmission - contrôle/ réglage	Jour	•	•	•	•	•
Chaîne de transmission - contrôle de l'usure	Tous les 800 km					
Chaîne de transmission - graissage	Tous les 300 km					
Bande de frottement de la chaîne de transmission - recherche d'usure, craquelures ou autres dommages. Les remplacer au besoin	-	•	•	•	•	•
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques - contrôle/réglage	Jour	•	•	•	•	•

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Tous les	1000 6 mois	Ans	16 000 et 48 000	32 000	64 000
Généralités						
AutoScan - Effectuer un AutoScan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)	-	•	•	•	•	•
ECM sans clé et d'instruments et ECM du moteur - contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage en utilisant l'outil de diagnostic Triumph	-	•	•	•	•	•
Indicateurs d'angle d'inclinaison - contrôle de l'usure	Jour	•	•	•	•	•
Béquille centrale et/ou latérale - contrôle d'usure/du fonctionnement	Jour	•	•	•	•	•
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie	-	•	•	•	•	•
Effectuer un essai sur route	-	•	•	•	•	•
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)	-	•	•	•	•	•

Huile moteur



⚠ Avertissement

Le fonctionnement de la moto avec une huile moteur en quantité insuffisante, détériorée ou contaminée entraînera une usure prématurée du moteur et pourra provoquer le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses.

Le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses peut entraîner une perte soudaine de contrôle de la moto et un accident.

Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Contrôle du niveau d'huile moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Avertissement

Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

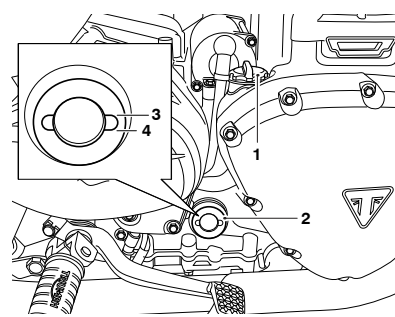
Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

⚠ Attention

Si le moteur fonctionne avec une quantité d'huile moteur insuffisante, il subira des dégâts.

Si le témoin de basse pression d'huile reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.



1. **Bouchon de remplissage**
2. **Viseur transparent**
3. **Limite maximale**
4. **Limite minimale**

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant cinq minutes environ. Arrêter le moteur et attendre au moins trois minutes pour permettre à l'huile moteur de se stabiliser.
- Noter le niveau d'huile moteur visible dans le viseur transparent.
- Lorsqu'il est correct, l'huile moteur doit être visible dans le viseur à mi-distance entre les deux repères horizontaux supérieur (maximum) et inférieur (minimum) sur le viseur transparent.

Note

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement et que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale).

- S'il faut faire l'appoint d'huile moteur, retirer le bouchon de remplissage et ajouter de l'huile moteur petit à petit jusqu'à ce que le niveau observé dans le viseur transparent soit correct.

⚠ Attention

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers ni de contamination dans le moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint. Toute pénétration de contamination peut entraîner des dégâts au moteur.

- Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon en place et le serrer.

Changement de l'huile moteur et du filtre à huile

⚠ Avertissement

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Toujours porter des vêtements protecteurs et éviter tout contact de la peau avec l'huile moteur.

⚠ Avertissement

L'huile peut être très chaude.

Éviter le contact de l'huile chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection, etc.

Le contact avec de l'huile chaude peut provoquer des brûlures sur la peau.

⚠ Avertissement

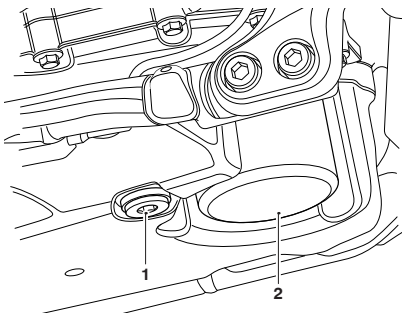
Si le moteur vient de fonctionner, le système d'échappement sera très chaud.

Avant de travailler sur l'échappement ou à proximité, attendre que l'échappement refroidisse car le contact avec une partie de l'échappement chaud pourrait provoquer des brûlures.

L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.

Pour remplacer l'huile moteur et le filtre :

- Bien faire chauffer le moteur puis l'arrêter. Caler la moto sur la béquille latérale.
- Laisser reposer l'huile moteur pendant cinq minutes avant de la vidanger.
- Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.



1. **Bouchon de carter d'huile**
2. **Filtre à huile moteur**

- Retirer le bouchon de vidange du fond du carter et laisser s'écouler l'huile moteur.
- Caler la moto en position verticale sur le sol de l'atelier.
- Placer le bac de vidange d'huile sous le filtre à huile moteur.
- Dévisser et déposer le filtre à huile moteur à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre usagé d'une manière respectueuse de l'environnement.
- Préremplir le filtre à huile moteur de rechange avec de l'huile moteur neuve.
- Enduire d'un peu d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile moteur. Poser le filtre à huile moteur et le serrer à 10 Nm.
- Une fois toute l'huile moteur vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de carter. Poser le bouchon et le serrer à 25 Nm.
- Déposer le bouchon de remplissage d'huile moteur.
- À l'aide d'un entonnoir adapté, faire l'appoint d'huile moteur de moto semi ou totalement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications APISH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certaines pays.
- Ne pas trop remplir et ne pas dépasser les capacités indiquées dans la section Spécifications.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

⚠ Attention

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile moteur en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son grippage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 30 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

- Vérifier que le témoin de basse pression d'huile s'éteint peu après le démarrage.

⚠ Attention

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allumera. Si ce témoin reste allumé pendant la marche du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec le témoin de basse pression d'huile allumé provoquera des dégâts de moteur.

- Couper le contact, vérifier le niveau d'huile moteur par la méthode décrite précédemment, puis faire l'appoint pour amener le niveau entre les repères minimum et maximum du viseur transparent.

Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile

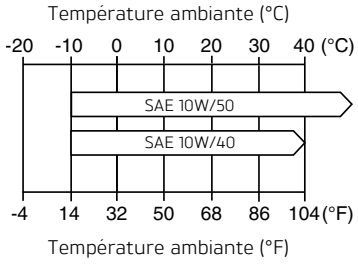
Pour protéger l'environnement, ne déversez pas l'huile moteur sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne jetez pas les filtres à huile avec les déchets ordinaires. En cas de doute, renseignez-vous auprès des autorités locales.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs à injection directe Triumph à hautes performances sont conçus pour utiliser une huile moteur semi ou totalement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

Note

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à -40 °C (-40 °F).

Inhibiteurs de corrosion

⚠ Avertissement

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Note

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

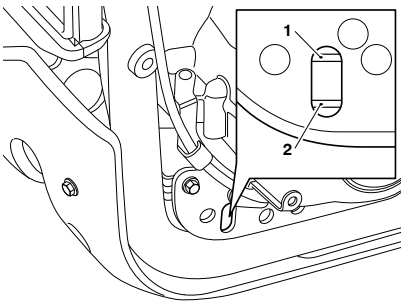
Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit être contrôlé à froid (à la température ambiante ou du local).



1. **Niveau MAX**
2. **Niveau MIN**

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale. Le vase d'expansion est visible du côté gauche de la moto, en avant de l'arrière du moteur.
- Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau doit se situer entre les repères MAX et MIN. Si le niveau de liquide de refroidissement est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

Correction du niveau de liquide de refroidissement

⚠ Avertissement

Ne pas retirer le bouchon du vase d'expansion ou du radiateur pendant que le moteur est chaud.

Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Le contact avec ce liquide chaud sous pression provoquera des brûlures.

⚠ Attention

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartrera le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

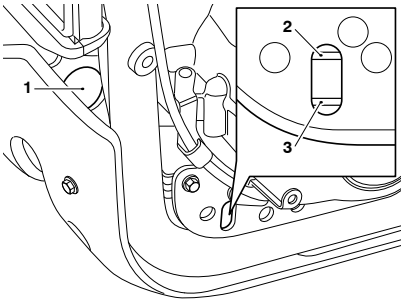
Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.

Note

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger ce liquide et le remplacer par du liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X dès que possible.

Le vase d'expansion est accessible du côté gauche de la moto, au niveau de l'arrière du moteur.



1. **Bouchon du vase d'expansion**
2. **Niveau MAX**
3. **Niveau MIN**

Pour ajuster le niveau de liquide de refroidissement :

- Laisser refroidir le moteur au moins 30 secondes.
- Retirer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement et verser le mélange de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX.
- Reposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de faire remplacer le liquide de refroidissement par un concessionnaire Triumph agréé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

⚠ Avertissement

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer un accident et/ou des blessures corporelles.

⚠ Attention

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Faire remplacer toutes les pièces défectueuses par un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

⚠ Avertissement

Il faut toujours être conscient des changements dans la 'sensation' de la commande d'accélérateur et faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si l'on détecte des changements.

Des changements peuvent être dus à de l'usure dans le mécanisme, qui pourrait provoquer un coincement de la commande d'accélérateur.

Un accélérateur qui se coince ou qui est coincé entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Examen de l'accélérateur

⚠ Avertissement

Une commande d'accélérateur qui coince ou qui est endommagée risque de gêner le fonctionnement de l'accélérateur et d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pour éviter de continuer d'utiliser une commande d'accélérateur qui coince ou est endommagée, toujours la faire vérifier par un concessionnaire Triumph agréé.

Pour inspecter l'accélérateur :

- Vérifier que le papillon s'ouvre avec douceur, sans force exagérée, et qu'il se ferme sans coincement. Faire contrôler le système d'accélérateur par un concessionnaire Triumph agréé si un problème est détecté ou en cas de doute.
- En cas de jeu incorrect, Triumph recommande de faire effectuer le diagnostic par un concessionnaire Triumph agréé.
- Vérifier qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage commandé par câble.

Si le levier d'embrayage a un jeu excessif, le débrayage risque de ne pas se faire complètement. Cela provoquera des difficultés de changements de vitesses et de sélection du point mort. Cela peut faire caler le moteur et rendre la moto difficile à contrôler.

Inversement, si le levier d'embrayage a un jeu insuffisant, l'embrayage ne s'engagera peut-être pas complètement, ce qui le fera patiner et réduira les performances tout en causant une usure prématurée de l'embrayage.

Le jeu du levier d'embrayage doit être contrôlé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Examen de l'embrayage

Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.

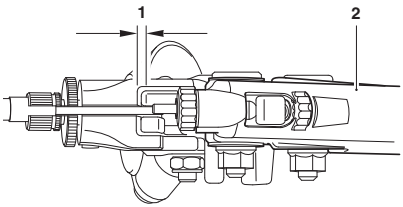
Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Ajustement de l'embrayage

Pour régler l'embrayage :

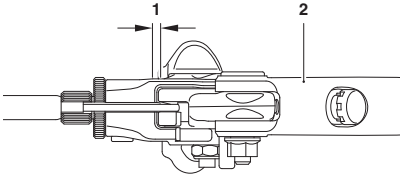
- Tourner le manchon de réglage de manière à obtenir le jeu correct au levier d'embrayage.
- Vérifier qu'il y a 2 – 3 mm de jeu au levier d'embrayage.
- Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE



1. **Jeu correct, 2 – 3 mm**
2. **Levier d'embrayage**

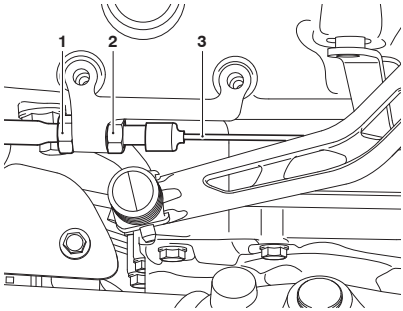
Scrambler 1200 XC



1. **Jeu correct, 2 – 3 mm**
2. **Levier d'embrayage**

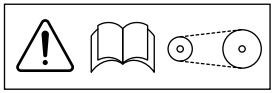
- Si un réglage adapté ne peut être réalisé en utilisant la vis de réglage du levier, utiliser la bague de réglage du câble située à l'extrémité inférieure du câble.
- Desserrer l'écrou de blocage de réglage.
- Tourner la bague de réglage du câble extérieure pour donner 2 – 3 mm de jeu au levier d'embrayage.

▼ Serrer l'écrou de blocage à 3,5 Nm.



1. **Écrou de réglage**
2. **Écrou de blocage**
3. **Câble d'embrayage**

Chaîne de transmission



⚠ Avertissement

Si la chaîne est détendue ou usée, ou si elle se casse ou saute des pignons, elle risque de se coincer sur le pignon avant ou de bloquer la roue arrière.

Si la chaîne se coince sur le pignon, elle blessera le conducteur et provoquera une perte de contrôle de la moto et un accident.

De même, le blocage de la roue arrière entraînera la perte de contrôle de la moto et un accident.

Par mesure de sécurité et pour éviter une usure excessive, la chaîne de transmission doit être contrôlée, réglée et lubrifiée conformément au programme d'entretien spécifié. La chaîne doit être contrôlée, réglée et lubrifiée plus fréquemment dans les conditions d'utilisation extrêmes telles que sur routes salées ou très sablées ou à grande vitesse.

Si la chaîne est très usée ou incorrectement réglée (insuffisamment ou excessivement tendue), elle risque de sauter des pignons ou de casser. Il faut donc toujours remplacer une chaîne usée ou endommagée par une pièce Triumph d'origine fournie par un concessionnaire Triumph agréé.

Lubrification de la chaîne de transmission

La lubrification est nécessaire tous les 300 km et après avoir roulé sous la pluie, sur routes mouillées, ou lorsque la chaîne paraît sèche.

Pour graisser la chaîne de transmission :

- Utiliser le lubrifiant spécial pour chaîne de transmission recommandé dans la section Spécifications.
- Appliquer du lubrifiant sur les côtés des rouleaux et ne pas utiliser la moto pendant au moins huit heures (une nuit entière est l'idéal). Cela donnera le temps au lubrifiant de pénétrer dans les joints toriques de la chaîne de transmission, etc.
- Avant de l'utiliser, essuyer le lubrifiant en excès.
- Si la chaîne de transmission est particulièrement sale, commencer par la nettoyer puis appliquer du lubrifiant en suivant les consignes ci-dessus.

⚠ Attention

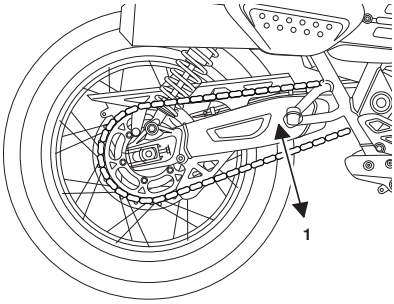
Ne pas utiliser de jet à haute pression pour nettoyer la chaîne de transmission sous peine d'endommager les éléments de la chaîne de transmission.

Contrôle de la flèche de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

Avant de commencer le travail, vérifier que la moto est stabilisée et bien calée.

Cette précaution évitera qu'elle tombe et qu'elle cause des blessures corporelles et/ou subisse des dommages.



1. Position de flèche maximale

Pour inspecter la flèche de la chaîne de transmission :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la maintenir en position verticale et complètement délestée.
- Tourner la roue arrière en poussant la moto pour trouver la position où la chaîne de transmission est la plus tendue, et mesurer la flèche de la chaîne de transmission à mi-chemin entre les pignons.

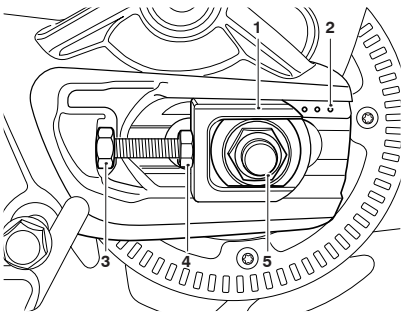
Réglage de la flèche de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

Un serrage insuffisant des écrous de blocage de réglage ou de l'axe de roue risque d'entraîner une détérioration de la stabilité et du comportement de la moto.

Cette détérioration de la stabilité et du comportement risque de provoquer une perte de contrôle et un accident.

La flèche de la chaîne de transmission doit être de 20 – 30 mm.



1. **Dispositif de réglage de l'axe**
2. **Repères de réglage**
3. **Écrou de blocage du boulon de réglage**
4. **Boulon de réglage**
5. **Écrou d'axe de roue arrière**

Si la mesure du mouvement libre de la chaîne de transmission est incorrecte, des ajustements doivent être effectués comme suit :

- Desserrer l'écrou de l'axe de roue.
- Desserrer les écrous de blocage des boulons de réglage gauche et droit de la chaîne de transmission.
- Déplacer les deux dispositifs de réglage d'une distance égale à l'aide des repères du dispositif de réglage comme guide.
- Tourner les deux boulons de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le mouvement libre de la chaîne de transmission et dans le sens inverse pour le réduire.
- Une fois la flèche de la chaîne de transmission correctement réglée, pousser la roue fermement en contact avec les boulons de réglage.
- Vérifier que le même repère de réglage est aligné avec le repère de réglage de l'axe des deux côtés du bras oscillant.
- Serrer les deux écrous de blocage de réglage à 20 Nm et l'écrou de l'axe de roue arrière à 110 Nm.
- Répéter le contrôle de réglage de la chaîne de transmission. Réajuster si nécessaire.
- Vérifier l'efficacité du frein arrière. Corriger si nécessaire.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de conduire la moto avec des freins défectueux ; il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de réutiliser la moto.

Si les mesures de correction nécessaires ne sont pas prises, l'efficacité de freinage pourra être réduite, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

Contrôle de l'usure des pignons et de la chaîne de transmission

⚠ Avertissement

Ne jamais négliger l'entretien de la chaîne de transmission et toujours en confier la pose à un concessionnaire Triumph agréé.

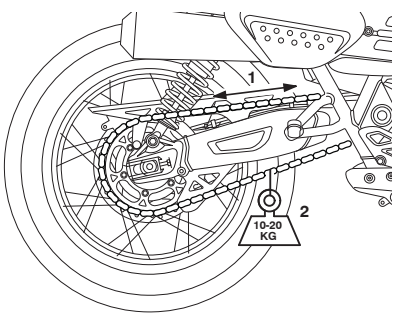
Utiliser uniquement une chaîne de transmission d'origine fournie par Triumph et spécifiée dans le catalogue de pièces Triumph.

Une chaîne de transmission non agréée risque de se casser ou de sauter hors des pignons, entraînant une perte de contrôle de la moto ou un accident.

⚠ Attention

Si les pignons s'avèrent usés, toujours remplacer simultanément les pignons et la chaîne de transmission.

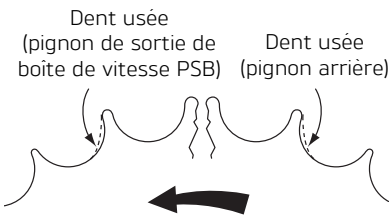
Le fait de remplacer les pignons usés sans également remplacer la chaîne de transmission provoquera une usure prématurée des pignons neufs.



1. **Mesurer sur 20 maillons**
2. **Poids**

Pour contrôler l'usure de la chaîne de transmission et du pignon :

- Déposer le carter de la chaîne de transmission.
- Tendre la chaîne de transmission en y suspendant une masse de 10 – 20 kg.
- Mesurer une longueur de 20 maillons du brin supérieur de la chaîne de transmission entre le centre de l'axe du 1er maillon et le centre de l'axe du 21ème maillon. La chaîne de transmission pouvant s'user de façon irrégulière, prendre les mesures à plusieurs endroits.
- Si la longueur dépasse la limite d'usure maximale de 320 mm, la chaîne de transmission doit être remplacée.
- Faire tourner la roue arrière et vérifier que les rouleaux de la chaîne de transmission ne sont pas endommagés et que les maillons et les broches ne sont pas lâches.
- Contrôler aussi les pignons pour s'assurer qu'ils ne sont pas irrégulièrement ou excessivement usés ou que des dents ne sont pas endommagées.



(L'usure du pignon est exagérée aux fins de l'illustration)

ccol

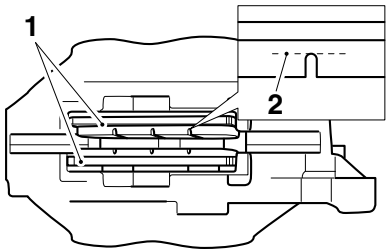
Note

L'illustration montre l'usure sur les pignons montés sur le côté gauche de la moto.

Pour les pignons montés sur le côté droit de la moto, l'usure se trouve sur le côté opposé de la dent.

- Si des anomalies son constatées, faire remplacer la chaîne de transmission et/ou les pignons par un concessionnaire Triumph agréé.
- Reposer le protège-chaîne puis serrer la fixation avant à 4 Nm et la fixation arrière à 9 Nm.

Freins



cbmz_2

1. **Plaquettes de frein**
2. **Ligne d'épaisseur minimum**

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien périodique et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette est inférieure à 1,0 mm (0,04 po), remplacer toutes les plaquettes de la roue.

Rodage des plaquettes et disques de freins neufs

⚠ Avertissement

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Le remplacement de plaquettes individuelles réduira l'efficacité de freinage et pourra provoquer un accident.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

Les disques et/ou plaquettes de freins neufs nécessitent une période de rodage prudent qui optimisera les performances et la longévité des disques et des plaquettes. La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques neufs est 300 km.

Pendant cette période, éviter les freinages extrêmes, conduire avec prudence et prévoir des distances de freinage plus longues.

Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

⚠ Avertissement

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Il est dangereux de conduire la moto dans ces conditions et il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

La conduite avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

Liquide de freins à disque

⚠ Avertissement

Le liquide de freins est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

La négligence de ces consignes pourra occasionner des conditions de conduite dangereuses entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

Note

Un outil spécial est nécessaire pour purger le circuit de freinage de l'ABS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé lorsque le liquide de frein doit être remplacé ou que le circuit hydraulique nécessite une intervention.

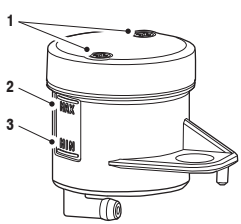
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Examiner et ajuster le niveau du liquide de freins comme décrit ci-dessous.



jajc_3

1. **Vis de retenue du bouchon de réservoir**
2. **Repère de niveau MAX**
3. **Repère de niveau MIN**

Le niveau de liquide de frein dans le réservoir doit être maintenu entre les repères de niveau MAX et MIN (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein :

- Desserrez les vis de retenue du bouchon de réservoir et déposez le bouchon de réservoir et la membrane d'étanchéité.
- Remplissez le réservoir jusqu'au repère MAX avec du liquide DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettez en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- Serrez les vis de retenue du bouchon de réservoir à 1 Nm.

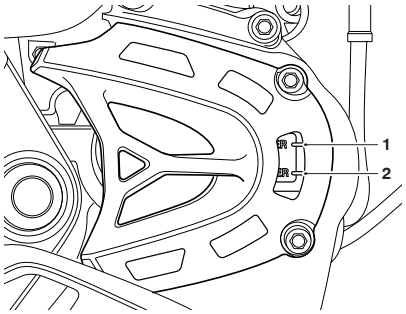
Contrôle du niveau de liquide de frein arrière

Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir de liquide de frein arrière est situé sous le carter de pignon sur le côté gauche de la moto.



1. **Niveau SUPÉRIEUR**
2. **Niveau INFÉRIEUR**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- Le levier de liquide de frein dans le réservoir de frein arrière peut être vu à travers une partie du carter de pignon.
- Le niveau de liquide de frein doit être maintenu entre les repères de niveau SUPÉRIEUR et INFÉRIEUR.

Correction du niveau de liquide de frein arrière

⚠ Avertissement

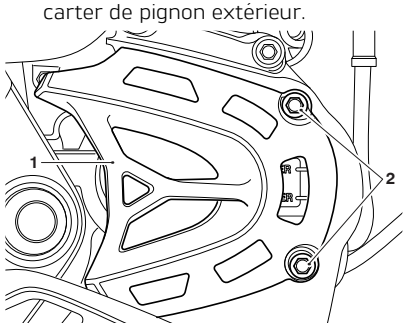
Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir de liquide de frein arrière est situé sous le carter de pignon sur le côté gauche de la moto.

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- Desserrer les fixations et déposer le carter de pignon extérieur.

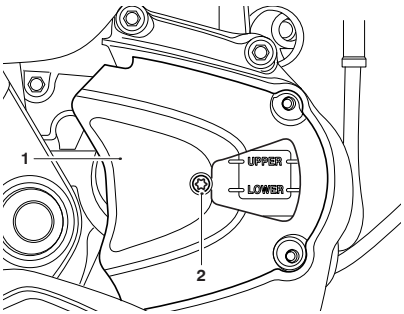


1. **Carter de pignon extérieur**
2. **Fixations**

Note

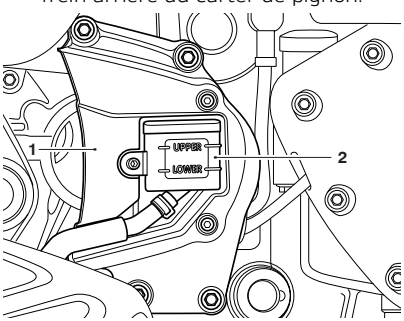
La fixation qui maintient le carter de pignon central maintient également le réservoir de liquide de frein arrière sur le carter de pignon.

- Desserrer la fixation et déposer le carter de pignon central. Mettre la fixation au rebut.



1. **Carter de pignon central**
2. **Fixation**

- Détacher le réservoir de liquide de frein arrière du carter de pignon.



1. **Carter de pignon**
2. **Réservoir de liquide du frein arrière**

- Desserrer les vis de retenue du cache du réservoir de liquide de frein arrière et retirer le bouchon du réservoir en notant la position de la membrane d'étanchéité.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère de niveau SUPÉRIEUR avec du liquide DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre en place le bouchon de réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre le bouchon de réservoir et le corps du réservoir.
- Serrer les vis de retenue du couvercle de réservoir à 1 Nm.
- Refixer le réservoir de liquide de frein arrière sur le carter de pignon.
- Reposer le carter de pignon central et serrer la nouvelle fixation à 3 Nm.
- Reposer le carter de pignon extérieur et serrer les fixations à 9 Nm.

Réglage de la pédale de frein arrière

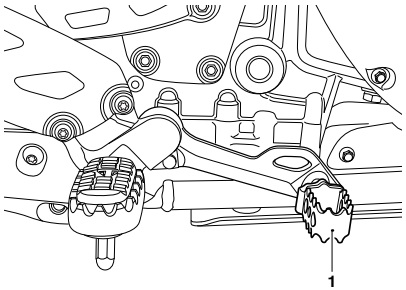
⚠ Avertissement

Il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein arrière pour la régler.

La pédale de frein arrière a des arêtes vives qui peuvent causer des blessures aux mains et aux doigts lorsque l'on exerce une pression pour la régler.

Lors du réglage de la pédale de frein arrière, porter des gants appropriés pour éviter les blessures aux mains et aux doigts.

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE uniquement



1. Pédale de frein arrière

La pédale de frein arrière est réglable en hauteur.

Pour régler la hauteur de la pédale de frein arrière :

- Relever la pédale de frein arrière et la faire pivoter à 180°. Cela ajustera la hauteur de +/- 10 mm.

Contacteurs de feu de freinage

⚠ Avertissement

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

La conduite d'une moto avec un feu de freinage défectueux peut entraîner un accident et des blessures pour le conducteur et d'autres usagers.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par un concessionnaire Triumph autorisé.

Rétroviseurs

⚠ Avertissement

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage ou de réglage des rétroviseurs pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

Guidon

⚠ Avertissement

Il est conseillé de faire régler le guidon par un technicien expérimenté chez un concessionnaire Triumph agréé.

Le réglage du guidon réalisé par un technicien qui n'est pas un concessionnaire agréé par Triumph peut affecter le comportement, la stabilité ou d'autres aspects de la moto, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

Note

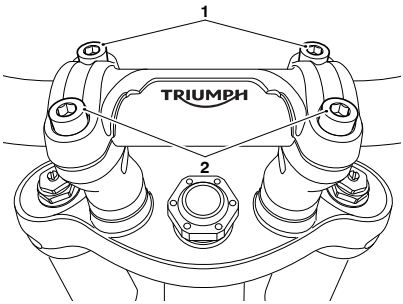
Cette procédure présuppose que le guidon est dans la position standard de sa sortie d'usine.

Si le guidon a déjà été ajusté comme décrit ci-dessous, faire pivoter les demi-colliers du guidon de 180° pour ramener le guidon à la position standard.

La distance au guidon est réglable d'environ 20 mm. Ceci est réalisé en faisant pivoter les demi-colliers du guidon.

Pour régler le guidon :

- Desserrer et retirer les boulons de collier supérieurs du guidon.



1. **Boulons de collier supérieurs avant**
2. **Boulons de collier supérieurs arrière**

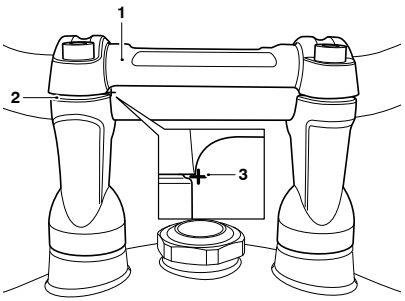
- Déposer le collier supérieur.
- Sortir le guidon de ses demi-colliers et le soutenir avec l'aide d'un assistant.

Note

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE – Des entretoises sont fournies pour régler la hauteur du guidon. Les entretoises sont situées sous les demi-colliers du guidon. Retirer les demi-colliers du guidon. Ajouter ou enlever les entretoises en fonction de la hauteur requise. Reposer les demi-colliers du guidon et serrer les boulons de demi-collier du guidon à 38 Nm.

- Tourner les deux demi-colliers inférieurs de 180° et aligner les trous de boulons.

- Repositionner le guidon sur les demi-colliers inférieurs.



1. **Demi-collier supérieur**
2. **Ligne de séparation avant du collier**
3. **Point de repère de guidon**

- Remettre en place le collier supérieur et le fixer avec les boulons filetés de collier supérieur. Ne pas complètement serrer les boulons à ce stade.
- Tourner le guidon de telle sorte que son repère d'alignement s'aligne avec la ligne de séparation avant gauche entre demi-colliers supérieur et inférieur.
- Serrer les boulons de collier supérieur à 24 Nm. Serrer les boulons de collier arrière en premier, puis les boulons de collier avant.

Roulements de direction/ roues

⚠ Attention

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

N'exercez pas de force excessive contre chaque roue et ne secouez pas chaque roue vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable, la faire tomber de son support et blesser quelqu'un.

Veillez à ce que la position de la cale de support n'endommage pas la moto.

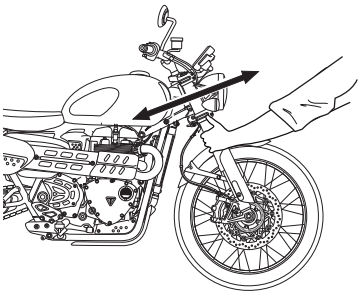
Contrôle de la direction

⚠ Avertissement

La conduite d'une moto avec des roulements de direction (colonne) incorrectement réglés ou défectueux est dangereuse et peut causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

En cas de doute, faire contrôler la moto par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

Les roulements de direction (colonne de direction) doivent être lubrifiés et inspectés conformément aux exigences d'entretien prévues. Examiner toujours les roulements de roues en même temps que les roulements de colonne.



Examen du jeu de la direction

Pour contrôler la direction :

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- Se placer devant la moto et saisir l'extrémité inférieure de la fourche ; essayer alors de la faire déplacer en avant et en arrière.
- Si du jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

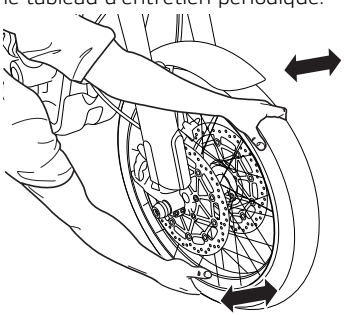
Contrôle des roulements de roues

⚠ Avertissement

La conduite avec des roulements de roue avant ou arrière usés ou endommagés est dangereuse et peut détériorer le comportement et la stabilité, ce qui peut causer un accident.

En cas de doute, faire contrôler la moto par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.



Examen des roulements de roues

Pour contrôler les roulements de roues :

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.
- Si du jeu est détecté, demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.

- Repositionner l'appareil de levage et répéter la procédure pour la roue arrière.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Note

Si les roulements de roue avant ou arrière causent du jeu dans les moyeux, sont bruyants, ou si la roue ne tourne pas régulièrement, faire contrôler les roulements de roues par un concessionnaire Triumph agréé.

Suspension avant

⚠ Avertissement

S'assurer que le réglage des combinés de suspension avant est identique des deux côtés.

Des réglages différents à gauche et à droite peuvent affecter le comportement et la stabilité et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Veiller à toujours maintenir l'équilibre correct entre les suspensions avant et arrière.

Un déséquilibre des suspensions pourrait modifier considérablement les caractéristiques de comportement et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Consulter les tableaux pour plus d'informations ou consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Le réglage standard de la suspension procure un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager. Les tableaux suivants montrent les réglages suggérés pour la suspension avant.

Réglages de la suspension avant

À la sortie d'usine, les réglages de la suspension de la moto sont au niveau standard, comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés.

Les paramètres figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Tous modèles

Réglages de la suspension pour la précharge	
Charge	**Précharge du ressort**[1]
Conducteur seul - standard	Minimum
Conducteur seul - confort (plus souple)	Minimum
Conducteur seul - sport (plus ferme)	Minimum
Conducteur et passager	Maximum

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre par rapport à la position dévissée au maximum dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Scrambler 1200 XC

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Détente**[1]	**Amortissement de compression**[1]
Conducteur seul - standard	1,5	1,5
Conducteur seul - confort (plus souple)	4 (minimum)	4 (minimum)
Conducteur seul - sport (plus ferme)	0,25	0,25
Conducteur et passager	1,5	1,5

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

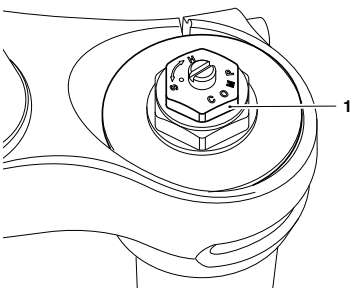
Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Détente**[1]	**Amortissement de compression**[1]
Conducteur seul - standard	2	2
Conducteur seul - confort (plus souple)	4 (minimum)	4 (minimum)
Conducteur seul - sport (plus ferme)	0,25	0,25
Conducteur et passager	2	2
Hors route - Terrain lisse	1	2
Hors route - Terrain accidenté	4 (minimum)	4 (minimum)

[1] Nombre de tours de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum.

Réglage de la précharge du ressort de suspension avant

Les dispositifs de réglage de précharge des ressorts sont situés au sommet de chaque jambe de fourche.



1. Réglage de précharge des ressorts de suspension avant

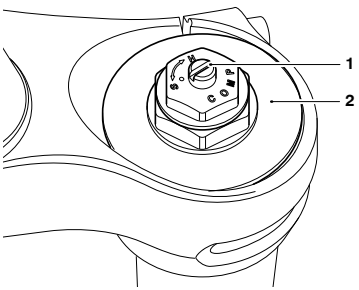
Pour modifier le réglage de la précharge du ressort :

- Tourner le réglage de précharge des ressorts dans le sens horaire pour augmenter la précharge ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Comptez toujours le nombre de tours de vissage dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum et réglez les deux côtés de la fourche à la même position.

Réglage de la détente et de l'amortissement de compression de suspension avant

Réglage d'amortissement de compression

Le dispositif de réglage d'amortissement de compression est situé au sommet de la jambe de fourche droite.



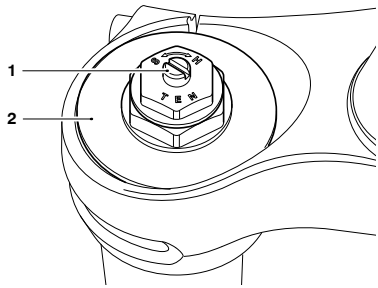
1. **Vis de réglage d'amortissement de compression**
2. **Chapeau supérieur de fourche**

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Faire tourner la vis de réglage COMP dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Réglage de la détente

Le dispositif de réglage de la détente est situé au sommet de la jambe de fourche gauche.



1. **Vis de réglage d'amortissement de détente**
2. **Chapeau supérieur de fourche**

Pour ajuster l'amortissement de détente :

- Faire tourner la vis de réglage TEN dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de tours de dévissage à partir de la position de dévissage maximum.

Examen de la fourche avant

⚠ Avertissement

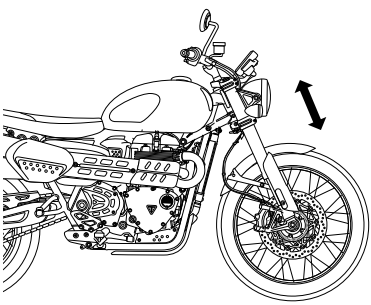
La conduite de la moto avec une suspension défectueuse ou endommagée est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais tenter de démonter aucune partie des unités de suspension

Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Un contact avec l'huile pressurisée peut causer des lésions à la peau ou aux yeux.



Examen de la fourche avant

Pour inspecter les fourches :

- Positionner la moto sur une surface horizontale.
- Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.
- Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Suspension arrière

⚠ Avertissement

S'assurer que le réglage des combinés de suspension arrière est identique des deux côtés.

Des réglages différents à gauche et à droite peuvent affecter le comportement et la stabilité et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Veiller à toujours maintenir l'équilibre correct entre les suspensions avant et arrière.

Un déséquilibre des suspensions pourrait modifier considérablement les caractéristiques de comportement et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Consulter les tableaux pour plus d'informations ou consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Les réglages de précharge standard de la suspension arrière procurent un bon confort de roulement et un bon comportement routier pour la conduite normale sans passager. Les tableaux suivants donnent les réglages suggérés pour la suspension arrière dans différentes conditions de charge pour tous les modèles.

Le combiné de suspension arrière de la moto est équipé de guides à ressort en plastique. Ces guides s'useront progressivement. Si la moto est utilisée dans des environnements sales ou poussiéreux, cette usure sera accélérée.

Les guides de ressorts en plastique sont des éléments remplaçables et peuvent être remplacés par un concessionnaire Triumph agréé. L'usure des guides à ressort n'affectera pas les performances de la suspension.

Note

Pour réduire l'usure des guides de suspension arrière à ressort, il convient de nettoyer les saletés incrustées après une utilisation dans des environnements sales ou poussiéreux.

Réglages de suspension arrière

À la sortie d'usine, les réglages de la suspension de la moto sont au niveau standard, comme indiqué dans les tableaux de suspension appropriés.

Les paramètres figurant dans les tableaux sont fournis à titre indicatif uniquement. Les réglages nécessaires peuvent varier en fonction du poids et des préférences personnelles du conducteur et du passager.

Tous modèles

Réglages de la suspension pour la précharge	
Charge	**Précharge du ressort arrière**[1]
Conducteur seul - standard	Minimum
Conducteur seul - confort (plus souple)	Minimum
Conducteur seul - sport (plus ferme)	Minimum
Conducteur et passager	Maximum

[1] Minimum correspond à la position de serrage dans le sens anti-horaire et maximum à la position de serrage dans le sens horaire.

Scrambler 1200 XC

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Amortissement de compression arrière**[1]	**Détente arrière**[1]
Conducteur seul - standard	18	30
Conducteur seul - confort (plus souple)	22	35
Conducteur seul - sport (plus ferme)	13	25
Conducteur et passager	13	23

[1] Nombre de crans de réglage dans le sens contraire des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Scrambler 1200 Steve McQueen Edition et Scrambler 1200 XE

Réglages de la suspension pour l'amortissement		
Charge	**Amortissement de compression arrière**[1]	**Détente arrière**[1]
Conducteur seul - standard	15	18
Conducteur seul - confort (plus souple)	20	25
Conducteur seul - sport (plus ferme)	10	15
Conducteur et passager	8	13
Hors route - Terrain lisse	10	13
Hors route - Terrain accidenté	20	18

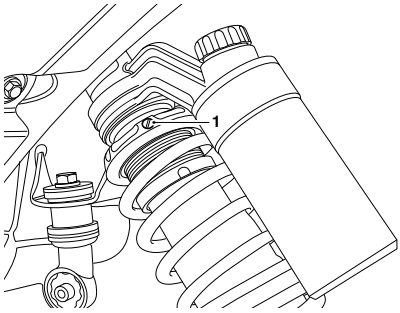
[1] Nombre de crans de réglage dans le sens contraire des aiguilles d'une montre par rapport à la position de vissage maximum, le premier cran comptant pour un.

Réglage de la précharge du ressort de suspension arrière

Le dispositif de réglage du ressort est situé en haut du combiné de suspension arrière.

Note

Il n'est pas nécessaire de retirer le carénage ou le silencieux du combiné de suspension arrière pour régler la suspension. L'accès au dispositif de réglage de la précharge des ressorts arrière se fait par l'arrière de la moto, sous la selle.



1. Vis de réglage sans tête

Pour modifier le réglage de la précharge du ressort arrière :

- Localiser la vis sans tête en haut du combiné de suspension arrière.

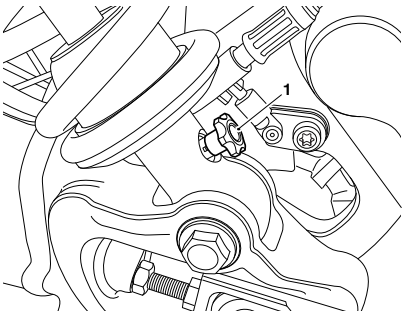
Note

S'assurer que le tournevis est bien ajusté dans la fente de la vis sans tête avant de desserrer la vis sans tête, sinon la vis sans tête risque d'être endommagée.

- Desserrer la vis sans tête.
- Tourner la bague de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la précharge des ressorts et dans le sens inverse pour la réduire.
- Serrer délicatement la vis sans tête à 0,5 Nm.

Réglage d'amortissement de détente de la suspension arrière

Le dispositif de réglage d'amortissement de détente est situé au bas du combiné de suspension arrière.



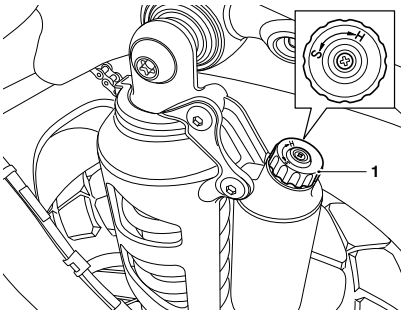
1. Réglage de détente de suspension arrière

Pour ajuster l'amortissement de détente :

- Tourner le dispositif de réglage de la détente dans le sens horaire pour augmenter la détente ou dans le sens anti-horaire pour la réduire.
- Toujours compter le nombre de « clics » du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum.

Réglage d'amortissement de compression de la suspension arrière

Le dispositif de réglage d'amortissement de compression est situé au bas du combiné de suspension arrière.



1. Réglage d'amortissement de compression de suspension arrière

Pour ajuster l'amortissement en compression :

- Faire tourner le dispositif de réglage d'amortissement de compression dans le sens horaire pour l'augmenter (H = suspension plus dure) ou dans le sens anti-horaire pour la diminuer (S = suspension plus souple).
- Toujours compter le nombre de « clics » du dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à partir de la position de dévissage maximum.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

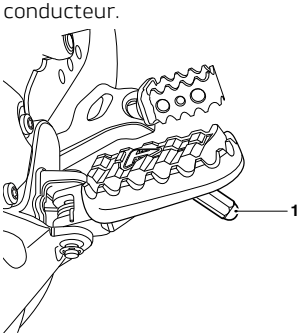
⚠ Avertissement

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. Indicateur d'angle d'inclinaison

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils ont atteint la limite d'usure maximale de 15 mm de longueur. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison.

Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



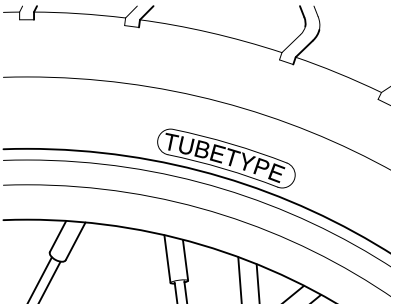
Cette moto est équipée de pneus tubeless (sans chambre), de valves et de roues à rayons.

⚠ Avertissement

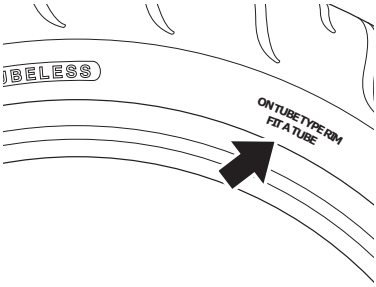
Des chambres à air ne doivent être utilisées que sur les motos équipées de roues à rayons et de pneus marqués "TUBE TYPE".

Certaines marques de pneus homologués marqués "TUBELESS" peuvent convenir à l'utilisation d'une chambre à air. Dans ce cas, une inscription autorisant le montage d'une chambre à air figure sur le flanc du pneu.

L'utilisation d'une chambre à air avec un pneu marqué "TUBELESS" et ne portant PAS l'inscription autorisant l'utilisation d'une chambre à air, ou l'utilisation d'une chambre à air sur une roue en alliage marquée "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (pour pneus Tubeless) causera le dégonflage du pneu, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.



Marquage caractéristique d'un pneu



Marquage type d'un pneu – Pneu tubeless convenant à l'utilisation avec une chambre à air

Pressions de gonflage des pneus

⚠ Avertissement

Un gonflage incorrect des pneus peut causer une usure anormale de la bande de roulement et des problèmes d'instabilité pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent causer une perte de contrôle et occasionner un accident.

⚠ Avertissement

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

⚠ Attention

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser 'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

⚠ Avertissement

La conduite avec des pneus excessivement usés est dangereuse et compromet l'adhérence, la stabilité et le comportement, ce qui peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Lorsque les pneus tubeless, utilisés sans chambre à air, sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. La conduite avec des pneus crevés ou endommagés affectera défavorablement la stabilité et le comportement de la moto, ce qui peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Vérifiez si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation. La conduite avec des roues ou des pneus défectueux ou endommagés est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

Consultez toujours votre concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer les pneus ou pour faire effectuer un contrôle de sécurité des pneus.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm
Plus de 130 km/h	Avant 2 mm Arrière 3 mm

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle. Il est impératif que des pneus et chambres à air (le cas échéant) homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de pneus de rechange. L'utilisation de pneus et de chambres à air non homologués, ou de pneus et chambres à air homologués dans des combinaisons non homologuées, risque d'entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus et chambres à air homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. Toujours faire monter et équilibrer les pneus et chambres à air par un concessionnaire Triumph agréé qui possède la formation et les compétences nécessaires pour assurer un montage sûr et efficace.

Pour obtenir des pneus ou des chambres à air de rechange, consulter un concessionnaire Triumph agréé qui aidera à sélectionner des pneus et chambres à air, dans la combinaison correcte et dans la liste homologuée, et à les faire monter selon les instructions du fabricant de pneus et de chambres à air.

Initialement, les pneus et chambres à air neufs ne donneront pas le même comportement que les pneus et chambres à air usés et le pilote devra prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

24 heures après la pose, les pressions des pneus doivent être contrôlées et ajustées, et le positionnement des pneus et des chambres à air doit être vérifié. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

⚠ Avertissement

Des chambres à air ne doivent être utilisées que sur les motos équipées de roues à rayons et de pneus marqués "TUBE TYPE".

Certaines marques de pneus homologués marqués "TUBELESS" peuvent convenir à l'utilisation d'une chambre à air. Dans ce cas, une inscription autorisant le montage d'une chambre à air figure sur le flanc du pneu.

L'utilisation d'une chambre à air avec un pneu marqué "TUBELESS" et ne portant PAS l'inscription autorisant l'utilisation d'une chambre à air, ou l'utilisation d'une chambre à air sur une roue en alliage marquée "SUITABLE FOR TUBELESS TYRES" (pour pneus Tubeless) causera le dégonflage du pneu, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si un pneu ou une chambre à air subit une crevaison, tous deux doivent être remplacés.

Si un pneu crevé et sa chambre à air ne sont pas remplacés, ou si l'on utilise la moto avec un pneu ou une chambre à air réparé, la moto risque de devenir instable et l'on risque une perte de contrôle ou un accident.

⚠ Avertissement

Si l'on soupçonne qu'un pneu est endommagé, par exemple après avoir heurté une bordure de trottoir, faire contrôler le pneu intérieurement et extérieurement par un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

La conduite de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une moto équipée de pneus ou de chambres à air mal montés ou incorrectement gonflés, ou lorsqu'on n'est pas habitué à son comportement, risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

⚠ Avertissement

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut causer de l'instabilité entraînant une perte de contrôle et un accident.

Lorsqu'un équilibrage de roue est nécessaire, par exemple après le remplacement d'un pneu ou d'une chambre à air, s'adresser à un concessionnaire Triumph agréé.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Des masses à pince peuvent endommager la roue, le pneu ou la chambre à air, ce qui entraînera le dégonflage du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les pneus et les chambres à air qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus et les chambres à air doivent être remplacés après une telle utilisation car la conduite avec un pneu endommagé ou une chambre à air peut entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle et un accident.

Batterie

⚠ Avertissement

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

⚠ Avertissement

Dans certaines circonstances, la batterie peut libérer des gaz explosifs. Veiller à ne pas approcher d'étincelles, de flammes ou de cigarettes à proximité de la batterie.

Ne pas faire démarrer la moto en y reliant une batterie de secours, faire en sorte que les câbles de batterie ne se touchent pas et ne pas inverser leur polarité, car l'une quelconque de ces actions pourrait provoquer une étincelle qui enflammerait les gaz de la batterie et risquerait de blesser quelqu'un.

S'assurer de la présence d'une ventilation suffisante lors de la charge la batterie ou de son utilisation dans un espace fermé.

⚠ Avertissement

La batterie contient des matières dangereuses. Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie, à tout moment.

Dépose de la batterie

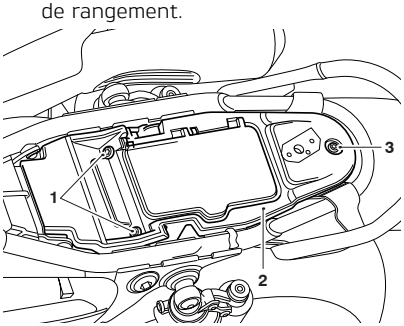
⚠ Avertissement

S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.

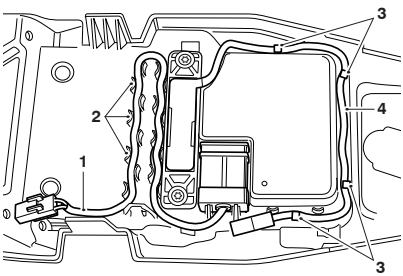
Pour déposer la batterie :

- Déposer la selle (voir page 90).
- Libérer les trois fixations et détacher soigneusement le plateau de rangement.



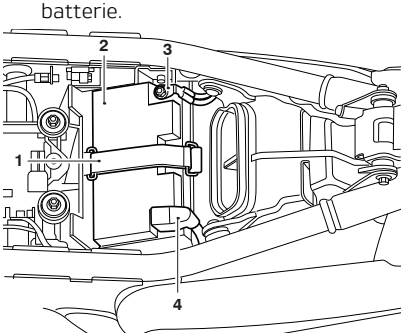
1. **Fixations avant**
2. **Plateau de rangement**
3. **Fixation arrière**

- Noter la position et l'acheminement du connecteur USB ainsi que des câbles d'antenne basse fréquence (LF) pour la réinstallation.
- Retourner soigneusement le plateau de rangement et débrancher le connecteur USB ainsi que les câbles d'antenne basse fréquence (LF) du plateau de rangement.



1. **Câble de connecteur USB**
2. **Clips de retenue du câble du connecteur USB**
3. **Clips de retenue du câble d'antenne basse fréquence (LF)**
4. **Câble d'antenne basse fréquence (LF)**

- Positionner le plateau de rangement de manière à permettre l'accès à la batterie.



1. **Sangle de batterie**
2. **Batterie**
3. **Borne négative (-)**
4. **Borne positive (+)**

- Débrancher la batterie en commençant par le câble négatif (noir).

- Déposer la sangle de batterie.
- Sortir la batterie de son logement.

Mise au rebut de la batterie

Si la batterie doit être remplacée, remettez l'ancienne à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

Entretien de la batterie

⚠ Avertissement

L'électrolyte de batterie est corrosif et toxique et cause des lésions à la peau sans protection.

Ne jamais avaler d'électrolyte et ne pas le laisser entrer en contact avec la peau.

Pour éviter des blessures, toujours se protéger les yeux et la peau en manipulant la batterie.

La batterie est de type scellé et ne nécessite pas d'autre entretien que le contrôle de la tension et la recharge périodique si nécessaire, par exemple pendant son remisage.

Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec. Vérifier que les connexions des câbles sont propres.

Il n'est pas possible de régler le niveau d'électrolyte dans la batterie ; la bande d'étanchéité ne doit pas être retirée.

Décharge de la batterie

⚠ Attention

Le niveau de charge de la batterie doit être maintenu pour maximiser la durée de vie de la batterie.

Si le niveau de charge de la batterie n'est pas maintenu, elle risque de subir de graves dégâts internes.

Dans les conditions normales, le circuit de charge de la moto maintient la batterie chargée au maximum. Toutefois, si la moto est inutilisée, la batterie se déchargera progressivement sous l'effet du processus normal d'autodécharge. La montre, la mémoire du module de commande moteur (ECM), les températures ambiantes élevées ou l'adjonction de systèmes de sécurité électriques ou d'autres accessoires électriques contribueront toutes à accélérer cette décharge. Le débranchement de la batterie de la moto pendant le remisage ralentira sa décharge.

Décharge de la batterie pendant le remisage ou en cas d'utilisation peu fréquente de la moto

Si la moto est remisée ou peu utilisée, contrôler la tension de la batterie chaque semaine avec un multimètre. Suivez les instructions du fabricant fournies avec l'appareil.

Si la tension de la batterie tombe à moins de 12,7 V, il faut la recharger.

Si une batterie se décharge complètement ou si elle reste déchargée même pendant une courte durée, il se produit une sulfatation des plaques de plomb. La sulfatation est une partie normale de la réaction interne de la batterie. Cependant, au bout d'un certain temps le sulfate peut se cristalliser sur les plaques et rendre la récupération difficile, voire impossible. Ces dégâts permanents ne sont pas couverts par la garantie de la moto, car ils ne sont pas dus à un défaut de fabrication.

Gardez la batterie chargée au maximum pour réduire le risque de gel par temps froid. Si la batterie gèle, elle subira de graves dégâts internes.

Charge de la batterie

⚠ Avertissement

La batterie contient de l'acide sulfurique (électrolyte). Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves brûlures. Porter des vêtements et un masque de protection.

En cas de contact de l'électrolyte avec la peau, rincer immédiatement à l'eau.

Si de l'électrolyte pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion d'électrolyte, boire beaucoup d'eau et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

GARDER L'ÉLECTROLYTE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de chargeur rapide pour automobile car il risque de surcharger la batterie et de l'endommager.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, demander conseil à un concessionnaire Triumph agréé.

Si la tension de la batterie tombe en dessous de 12,7 volts, la recharger avec un chargeur approuvé par Triumph. Toujours déposer la batterie de la moto et suivre les instructions fournies avec le chargeur.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge avec un chargeur d'entretien approuvé par Triumph.

De même, si la charge de la batterie tombe à un niveau tel que le démarrage devient impossible, déposer la batterie de la moto avant de la charger.

Pose de la batterie

⚠ Avertissement

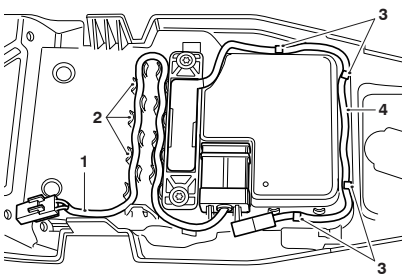
S'assurer que les bornes de batterie ne touchent pas le cadre de la moto.

Cela pourrait causer un court-circuit ou une étincelle susceptible d'enflammer les gaz de batterie et de provoquer des blessures.

Pour poser la batterie :

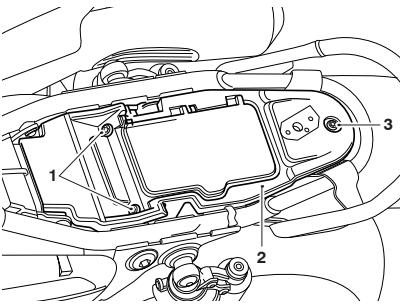
- Placer la batterie dans son logement.
- Fixer avec la sangle de la batterie.

- Rebrancher la batterie en commençant par le câble positif (rouge).
- Serrer les bornes de batterie à 4,5 Nm.
- Enduire les bornes d'une mince couche de graisse pour les protéger contre la corrosion.
- Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.
- Remonter le connecteur USB et les câbles d'antenne basse fréquence (LF) sur le plateau de rangement comme noté lors de la dépose.



1. **Câble de connecteur USB**
2. **Clips de retenue du câble du connecteur USB**
3. **Clips de retenue du câble d'antenne basse fréquence (LF)**
4. **Câble d'antenne basse fréquence (LF)**

- Remettre en place le plateau de rangement et serrer les deux fixations avant à 5 Nm et la fixation arrière à 3 Nm.



1. **Fixations avant**
2. **Plateau de rangement**
3. **Fixation arrière**

- Reposer la selle (voir page 90).

Fusibles

⚠ Avertissement

Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

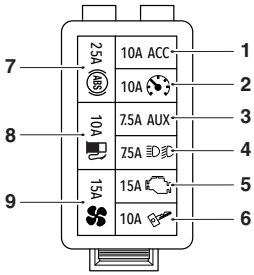
Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utiliser le tableau ci-dessous.

La boîte à fusibles est située derrière le flanc gauche. Pour accéder à la boîte à fusibles, il faut déposer le panneau latéral (voir page 88).



Boîte à fusibles

Position	Circuit protégé	Intensité (A)
1	Prise accessoire, poignées chauffantes	10
2	Tableau de bord	10
3	Auxiliaire (alarme, avertisseur sonore)	7,5
4	Feu	7,5
5	EMS	15
6	Allumage	10
7	ABS	25
8	Pompe à carburant	10
9	Ventilateur de refroidissement	15

Note

Le fusible principal 30 A se trouve dans une boîte à fusibles séparée également située derrière le flanc gauche.

Phares



⚠ Avertissement

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare incorrectement réglé peut réduire la visibilité et causer un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Si l'on tente de régler un phare pendant la marche de la moto, on risque une perte de contrôle et un accident.

⚠ Attention

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

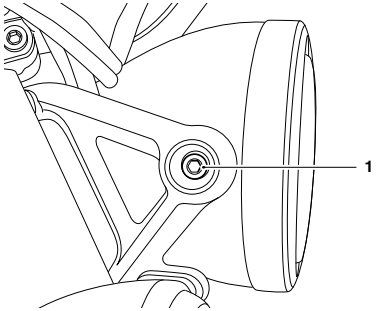
Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

Phares

Le bloc optique est un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne.

Réglage des phares



1. Boulon de montage de phare

Pour régler le faisceau de phare :

- Toujours s'assurer que le guidon est en position droite.
- Le réglage vertical du faisceau de phare est commandé en desserrant les boulons de montage du phare et en changeant la position du phare.
- Resserrer les boulons de fixation du phare à 10 Nm après le réglage.

Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Feux arrière multifonctions (le cas échéant)

Les feux arrière multifonctions fonctionnent assurent les rôles de feux de position arrière, de feux stop et d'indicateurs de direction.

Les feux arrière multifonctions sont des unités LED scellées sans entretien et doivent être remplacés en cas de défaillance des feux arrière.

Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Un bloc optique d'indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

Éclairage de plaque d'immatriculation

L'éclairage de plaque d'immatriculation est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'éclairage de plaque d'immatriculation doit être remplacé en cas de panne.

Table des matières

Nettoyage 168
Préparation au nettoyage 168
Précautions particulières 169
Lavage 170
Après le lavage 170
Entretien de la peinture brillante 171
Entretien de la peinture mate 171
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 171
Entretien du chrome et de l'acier inox 172
Entretien du chrome noir 172
Entretien du système d'échappement 173
Entretien de la selle 174
Entretien du pare-brise (le cas échéant) 174
Entretien des produits en cuir 175
Remisage 176

NETTOYAGE ET REMISAGE

Nettoyage

Le nettoyage fréquent et régulier est une partie essentielle de l'entretien de votre moto. Si vous la nettoyez régulièrement, elle conservera son aspect pendant de nombreuses années.

Le nettoyage à l'eau froide contenant un produit de nettoyage automobile est indispensable de manière régulière, mais particulièrement après l'exposition aux brises marines, à l'eau de mer, à la poussière ou à la boue, et au sel et au sable des routes en hiver.

N'utilisez pas de détergents domestiques, car l'emploi de ces produits entrainerait une corrosion prématurée.

Bien que les clauses de la garantie de votre moto prévoient une couverture contre la corrosion de certains éléments, le propriétaire est tenu de respecter ces consignes raisonnables qui protègeront la moto contre la corrosion et amélioreront son aspect.

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

⚠ Attention

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

⚠ Attention

Ne pulvérisez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- Conduit d'air et tout conduit d'admission
- Tout composant électrique visible
- Cylindres et étriers de freins
- Boîtiers de commutateur sur le guidon
- Roulement de colonne
- Instruments
- Bouchon de remplissage d'huile
- Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)
- Arrière des phares
- Selles
- Joints et roulements de suspension
- Sous le réservoir de carburant
- Roulements de roue.

NETTOYAGE ET REMISAGE

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Après le lavage

⚠ Avertissement

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent provoquer une perte de puissance de freinage et un accident.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- Testez les freins avant de conduire la moto.
- Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec un produit lustrant automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection

⚠ Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

⚠ Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

NETTOYAGE ET REMISAGE

Entretien de la selle

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyer délicatement la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien du pare-brise (le cas échéant)



⚠ Avertissement

N'essayez jamais de nettoyer le pare-brise pendant la marche, car vous risquez une perte de contrôle du véhicule et un accident si vous lâchez le guidon.

Un pare-brise endommagé ou rayé réduit la visibilité avant du pilote. Cette réduction de la visibilité avant est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

⚠ Attention

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récurer, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
- Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.

- Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussées traitées contre le gel.
- Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

Remisage

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- Remplir le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajouter un stabilisateur de carburant approprié (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

⚠ Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Coupez le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- Déposer une des bougies de chaque cylindre et verser quelques gouttes (5 ml) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies en les serrant à 12 Nm.
- Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 121).
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 153).

- Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placez des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- Pulvériser de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe une foule de produits sur le marché et un concessionnaire Triumph agréé saura donner des conseils pour l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
- Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 124).
- Déposer la batterie et la ranger dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines (voir page 161).
- Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

Préparation après remisage

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 161).
- Si la moto a été remisée plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 121).
- Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- Abaisser la béquille latérale.
- Actionner le démarreur plusieurs fois jusqu'à ce que le témoin de basse pression s'éteigne.
- Remplacer les bougies en les serrant à 12 Nm, et mettre le moteur en marche.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus et la corriger si nécessaire (voir page 153).
- Vérifier la tension de la chaîne de transmission et la régler si nécessaire (voir page 132).
- Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Essayer la moto à basse vitesse.

Page réservée

Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada 180
Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement 181
Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada 182
Conditions et exclusions - Canada seulement 184
Garantie du système d'insonorisation 186
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto 187
Garantie du système antipollution 188
Triumph à l'étranger 189
Soins à apporter à votre moto 190

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance

majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du Manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le Manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph Motorcycles sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 24 (vingt-quatre) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

GARANTIE

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et deviennent la propriété de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions - Tous les pays sauf le Canada

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
3. La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire de Triumph et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
4. Les silencieux d'échappement de la moto sont garantis 12 (douze) mois à compter de l'entrée en vigueur de la garantie générale de la moto. Au cours de cette période de garantie de 12 (douze) mois, la corrosion interne ou la déformation des déflecteurs internes sont exclues de la garantie. Après cette période de 12 (douze) mois, les silencieux de la moto sont exclus des conditions de la présente garantie.
5. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie

et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGREE ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes,

pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.

- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

La présente garantie peut être interprétée dans le cadre de la législation anglais et toute question en relation avec la présente garantie est soumise à la compétence des tribunaux anglais.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions - Canada seulement

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
3. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGRÉÉ.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Garantie du système d'insonorisation

⚠ Avertissement

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

1. Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
2. Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
3. Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
4. Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
2. Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
2. Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email :
sac.triumph@europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Room 302, Tower 11,

1250, Xinzha Road, Jingan District, Shanghai, PRC

200041

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail : aftersales.china@
triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

Allemagne

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Inde

Triumph Motorcycles (India) Private Limited

Tél. : 1 800 3000 0051 (appel gratuit)

E-mail :
customer.care@triumphmotorcycles.in

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

USA

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Charge utile maximum	210 kg	210 kg

Moteur	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type	Bicylindre parallèle refroidi par liquide, angle d'allumage 270°	Bicylindre parallèle refroidi par liquide, angle d'allumage 270°
Cylindrée	1 200 cm^3	1 200 cm^3
Alésage x Course	97,6 x 80 mm	97,6 x 80 mm
Taux de compression	11:1	11:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite	De gauche à droite
Ordre	1-2	1-2
Ordre d'allumage	1-2	1-2
Système de démarrage	Démarreur électrique	Démarreur électrique

Lubrification	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Circuit de lubrification	Carter humide	Carter humide
Capacités d'huile moteur :		
Remplissage à sec	3,8 litres	3,8 litres
Vidange et changement de filtre	3,4 litres	3,4 litres
Vidange seulement	3,2 litres	3,2 litres

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER 1200 XC ET XE

Refroidissement	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type de liquide de refroidissement	Triumph HD4X Hybrid OAT	Triumph HD4X Hybrid OAT
Rapport eau/antigel	50/50 (pré-mélangé fourni par Triumph)	50/50 (pré-mélangé fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	1,89 litre	1,89 litres
Ouverture du thermostat	88°C +/- 2°C	88°C +/- 2°C

Circuit d'alimentation	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type	Injection de carburant électronique	Injection de carburant électronique
Pompe à carburant	Électronique immergée	Électronique immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar	3,5 bar

Carburant	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type	91 RON sans plomb	91 RON sans plomb
Capacité du réservoir	16,0 litres	16,0 litres

Allumage	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Allumage	Numérique inductif	Numérique inductif
Bougies	NGK LMAR8A-9	NGK LMAR8A-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,0/-0,1 mm	0,9 mm +0,0/-0,1 mm

Boîte de vitesses	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	EK 525 ZVX3, 110 maillons	EK 525 ZVX3, 114 maillons
Rapport de transmission primaire	93/74 (1,26)	93/74 (1,26)
Rapports des vitesses :		

Boite de vitesses	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
1re	49/14 (3,5)	49/14 (3,5)
2de	45/18 (2,5)	45/18 (2,5)
3e	37/20 (1,85)	37/20 (1,85)
4e	37/25 (1,48)	37/25 (1,48)
5e	35/27 (1,3)	35/27 (1,3)
6e	34/29 (1,17)	34/29 (1,17)
Rapport de transmission tertiaire	44/16 (2,75)	44/16 (2,75)

Pneus homologués

Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus double usage/neige et boue homologués

Une liste des pneus double usage/neige et boue homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

⚠ Avertissement

L'utilisation de pneus double usage/neige et boue réduit la stabilité de la moto.

Toujours rouler à vitesses réduites avec une moto équipée de pneus double usage/neige et boue. La vitesse maximale autorisée est de 100 km/h. Cela est aussi rappelé sur un autocollant d'avertissement collé sur la moto.

La conduite de la moto au-delà de la vitesse maximale autorisée risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Toujours gonfler les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER 1200 XC ET XE

⚠ Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entrainer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pneus	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Dimensions des pneus :		
Avant	90/90-21 54H	90/90-21 54H
Arrière	150/70R17 69V	150/70R17 69V
Pression des pneus (à froid) - tous sauf Pirelli Scorpion ™ Rally :		
Avant	2,5 bar	2,5 bar
Arrière	2,9 bar	2,9 bar
Pression des pneus (à froid) - Pirelli Scorpion ™ Rally uniquement :		
Avant	2,5 bar	2,5 bar
Arrière	2,62 bar	2,62 bar

Équipement électrique	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Type de batterie	YTZ10S	YTZ10S
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8,6 Ah	12 Volt, 8,6 Ah
Alternateur	18 A à 1 000 tr/min	18 A à 1 000 tr/min
	33 A à 6 000 tr/min	33 A à 6 000 tr/min
Phare	Diode LED	Diode LED
Feu de position AR/stop	Diode LED	Diode LED
Indicateurs de direction	Diode LED	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Diode LED	Diode LED

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER 1200 XC ET XE

Cadre	Scrambler 1200 XC	Scrambler 1200 XE
Angle de chasse	25,8°	26,9°
Chasse	121 mm (4,76 in)	129 mm (5,01 in)

Couples de serrage	
Bornes de batterie	4,5 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	20 Nm
Carter de chaîne - Fixation avant	4 Nm
Carter de chaîne - Fixation arrière	9 Nm
Écrou de levier d'embrayage	3,4 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougies	12 Nm
Fixations avant de la boîte de rangement	5 Nm
Fixations arrière de la boîte de rangement	3 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER 1200 XC ET XE

Liquides et lubrifiants	
Roulements et pivots	Graisse conforme à la spécification NLGI 2
Liquide de freins	Liquide de freins DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph HD4X Hybrid OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW
Huile moteur	Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Charge utile maximum	210 kg

Moteur	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type	Bicylindre parallèle refroidi par liquide, angle d'allumage 270°
Cylindrée	1 200 cm^3
Alésage x Course	97,6 x 80 mm
Taux de compression	11:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite
Ordre	1-2
Ordre d'allumage	1-2
Système de démarrage	Démarreur électrique

Lubrification	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Circuit de lubrification	Carter humide
Capacités d'huile moteur :	
Remplissage à sec	3,8 litres
Vidange et changement de filtre	3,4 litres
Vidange seulement	3,2 litres

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

Refroidissement	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type de liquide de refroidissement	Triumph HD4X Hybrid OAT
Rapport eau/antigel	50/50 (pré-mélangé fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	1,89 litre
Ouverture du thermostat	88°C +/- 2°C

Circuit d'alimentation	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type	Injection de carburant électronique
Pompe à carburant	Électronique immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar

Carburant	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type	91 RON sans plomb
Capacité du réservoir	16,0 litres

Allumage	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Allumage	Numérique inductif
Bougies	NGK LMAR8A-9
Écartement des électrodes de bougies	0,9 mm +0,0/-0,1 mm

Boîte de vitesses	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile
Chaîne de transmission tertiaire	EK 525 ZVX3, 114 maillons
Rapport de transmission primaire	93/74 (1,26)
Rapports des vitesses :	
1re	49/14 (3,5)

Boite de vitesses	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
2de	45/18 (2,5)
3e	37/20 (1,85)
4e	37/25 (1,48)
5e	35/27 (1,3)
6e	34/29 (1,17)
Rapport de transmission tertiaire	44/16 (2,75)

Pneus homologués
Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus double usage/neige et boue homologués
Une liste des pneus double usage/neige et boue homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

⚠ Avertissement

L'utilisation de pneus double usage/neige et boue réduit la stabilité de la moto.

Toujours rouler à vitesses réduites avec une moto équipée de pneus double usage/neige et boue. La vitesse maximale autorisée est de 100 km/h. Cela est aussi rappelé sur un autocollant d'avertissement collé sur la moto.

La conduite de la moto au-delà de la vitesse maximale autorisée risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Toujours gonfler les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

⚠ Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées.

Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entrainer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pneus	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Dimensions des pneus :	
Avant	90/90-21 54H
Arrière	150/70R17 69V
Pression des pneus (à froid) - tous sauf Pirelli Scorpion ™ Rally :	
Avant	2,5 bar
Arrière	2,9 bar
Pression des pneus (à froid) - Pirelli Scorpion ™ Rally uniquement :	
Avant	2,5 bar
Arrière	2,62 bar

Équipement électrique	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Type de batterie	YTZ10S
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8,6 Ah
Alternateur	18 A à 1 000 tr/min
	33 A à 6 000 tr/min
Phare	Diode LED
Feu de position AR/stop	Diode LED
Indicateurs de direction	Diode LED
Éclairage de plaque d'immatriculation	Diode LED

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

Cadre	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Angle de chasse	26,9°
Chasse	129 mm (5,01 in)

Couples de serrage	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Bornes de batterie	4,5 Nm
Écrous de blocage de réglage de chaîne	20 Nm
Carter de chaîne - Fixation avant	4 Nm
Carter de chaîne - Fixation arrière	9 Nm
Écrou de levier d'embrayage	3,4 Nm
Filtre à huile	10 Nm
Bougies	12 Nm
Fixations avant de la boîte de rangement	5 Nm
Fixations arrière de la boîte de rangement	3 Nm
Bouchon de carter d'huile	25 Nm
Écrou d'axe de roue arrière	110 Nm

SPÉCIFICATIONS - SCRAMBLER STEVE MCQUEEN EDITION

Liquides et lubrifiants	Scrambler 1200 Steve McQueen Edition
Roulements et pivots	Graisse conforme à la spécification NLGI 2
Liquide de freins	Liquide de freins DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph HD4X Hybrid OAT (pré-mélangé)
Chaîne de transmission	Pulvérisation pour chaînes convenant aux chaînes à bague XW
Huile moteur	Huile moteur de moto semi ou entièrement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telles que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

A

Accessoires 109
Alertes
  Emplacements des étiquettes d'avertissement 16, 17
  Témoins 28
Allumage
  Caractéristiques 192, 198
  Clé intelligente 61
  Sans clé 63
Allumage sans clé 63
Antidémarrage
  Indicateur de direction 29
Antipatinage (TC) 73
  Activer/désactiver 49
  Antipatinage de virage optimisé 74
  Indicateur de direction 29
  Réglages 74
  Témoin désactivé 30
Avertissements 03
  Entretien 03
  Étiquettes d'avertissement 03
  Manuel du propriétaire 04
  Système antibruit 04

B

Batterie 159
  Charge 161
  Décharge 160
  Dépose 159
  Entretien 160
  Mise au rebut 160
  Pose 161
  Remisage 160
Béquille
  Béquille centrale 87
  Béquille latérale 86
Boîte de vitesses
  Caractéristiques 192, 198
Bouton ACCUEIL 66
Bouton d'avertisseur sonore 68
Bouton de la manette 68
Bouton MODE 67

C

Cadre
  Caractéristiques 195, 201
Caractéristiques 191, 197
Carburant
  Bouchon de réservoir de carburant 84
  Caractéristiques 192, 198
  Informations d'état 41
  Jauge 32
  Qualité du carburant 83
  Ravitaillement 84
  Remplissage du réservoir de carburant 85
  Spécifications de système 192, 198
  Voyant de réserve 31
Chaîne de transmission 130
  Contrôle de la flèche 131
  Contrôle de l'usure 133
  Lubrification 131
  Réglage de la flèche 132
Charge 110
Charge utile
  Caractéristiques 191, 197
Circuit de refroidissement 124
  Caractéristiques 192, 198
  Changement du liquide de refroidissement 127
  Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 126
  Correction du niveau 127
  Inhibiteurs de corrosion 125
  Température du liquide de refroidissement 41
Clé 61
Clé intelligente 61
  Remplacement de la pile 62
Commande d'accélérateur 82
  Inspection 128
  Utilisation des freins 82
Commutateur d'allumage principal (le cas échéant) 64
Commutateurs au guidon côté droit 65
  Bouton ACCUEIL 66
Commutateurs au guidon côté gauche 67
  Bouton de la manette 68
Conduite à grande vitesse 106
Contrôles de sécurité quotidiens 93

Couple spécifié 195, 201

D

Dangers
- Bouton des feux de détresse 65
- Témoins 30

Direction
- Inspection 143

E

Éclairage
- Dangers 30
- Feu arrière 165
- Indicateurs de direction 166

Éclairage de plaque d'immatriculation 166
Embrayage 129
- Examen 129
- Réglage 129
- Réglage du levier 81, 81

Entretien
- Entretien périodique 115

Équipement électrique
- Caractéristiques 194, 200

F

Faisceau de route
- Bouton 69
- Indicateur de direction 30

Feu arrière 165
Feux antibrouillard
- Commutateur 69

Feux arrière multifonctions 165
Feux de jour (DRL) 31
- Commutateur 67

Flancs 88
- Dépose 88
- Repose 88

Fluides
- Caractéristiques 196, 202

Freins
- ABS de virage optimisé 102
- Ajustement du niveau de liquide de frein arrière 138
- Contacteurs de feu 140
- Contrôle de l'usure des freins 134
- Contrôle du liquide de frein arrière 138
- Contrôle du liquide de frein avant 137
- Freinage 99
- Liquide de freins à disque 136
- Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 135
- Réglage de la pédale de frein arrière 140
- Réglage du levier de frein 79, 80
- Réglage du niveau de liquide de frein avant 137
- Rodage des plaquettes et disques neufs 135
- Système de freinage antiblocage des roues (ABS) 102

Fusibles
- Emplacement de la boîte à fusibles 163
- Identification des fusibles 163

G

Guidon
- Réglage 141

H

Huile moteur 120
- Changement de filtre à huile 121
- Contrôle du niveau 121
- Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile 123
- Spécification et qualité 123
- Témoin de basse pression d'huile 28

I

Identification des pièces 18
- Vue de la position du conducteur 20

Indicateurs d'angle d'inclinaison 151
Indicateurs de direction
- Commutateur 68
- Éclairage 166
- Sélection du mode 48
- Témoin 30

Instruments
- Affichage de la date 58
- Affichage de la montre 57
- Affichage de position de boîte de vitesses 33
- Affichage des unités 56
- Affichage du nom du conducteur 55
- Affichage du tableau de bord 26
- Avertissements et messages 37

Compte-tours 32
Compteur de vitesse 31
Configuration affichage 52
Contraste 38
Détail 39
État du carburant 41
Indicateur de changement de vitesse 54
Indicateur d'entretien 42
Jauge de carburant 32
Luminosité de l'affichage 53
Menu principal 43
Modes de conduite 33
Options de langue 56
Panneau d'information 37
Réglage du panneau 60
Réinitialiser aux paramètres par défaut 59
Support visible 53
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 43
Témoins 28
Température du liquide de refroidissement 41
Thèmes 39, 52
Totalisateur 42
Totalisateurs partiels 40
Interrupteur de marche/arrêt du moteur
Position arrêt (STOP) 66
Position ON/OFF (marche/arrêt) 65
Position QUICK START (démarrage rapide) 66
Position Run (marche) 66

L

Lubrification
Caractéristiques 191, 197

M

Modes de conduite 33
Configuration 45
Réglages 44
Sélection 35
Moteur
Arrêt du moteur 96
Caractéristiques 191, 197
Démarrage du moteur 97
Mise en route 97
Numéro de série 21

N

Nettoyage
Après le lavage 170
Chrome et acier inox 172
Échappement 173
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 171
Entretien de la selle 174
Entretien du cuir 175
Fréquence de nettoyage 168
Lavage 170
Pare-brise 175
Peinture brillante 171
Peinture mate 171
Pièces chromées noires 172
Précautions particulières 169
Préparation au nettoyage 168
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 21

P

Pare-brise
Nettoyage 175
Passagers 112
Phares 164, 164
Réglage 165
Pneus 152, 210
Caractéristiques 194, 200
Pression de gonflage 79
Pressions de gonflage des pneus 153
Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 155
Remplacement 79, 155
Usure des pneus 154
Poignées chauffantes 68
Commutateur 68
Prise USB 91

R

Régulateur de vitesse 71
Activation 71
Bouton 69
Désactivation 72
Remisage
Préparation après remisage 177
Préparation au remisage 176

Réservoir de carburant
Remplissage 85
Rétroviseurs 140
Rodage 92
Roulements de roue
Inspection 143

S

Sécurité
Casque et vêtements 09
Conduite 12
Entretien et équipement 11
Guidon et repose-pieds 13, 14
La moto 07
Pièces et accessoires 10
Stationnement 10
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 08
Selles
Dépose 90
Entretien de la selle 89, 174
Pose 90
Remisage 90
Verrou de selle 89
Service
Annonce d'indicateur 42
Configuration d'intervalle 49
Stationnement 105
Suspension
Examen de la fourche avant 147
Réglage d'amortissement de compression arrière 151
Réglage d'amortissement de compression avant 146
Réglage d'amortissement de détente arrière 150
Réglage d'amortissement de détente avant 146
Réglage de la précharge avant 145
Réglage de la précharge du ressort arrière 149
Réglages arrière 148, 148
Réglages avant 144
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 76
Anomalie du système 78
Instruments 43
Numéro de série du capteur 76
Piles des capteurs 78
Pneus de rechange 79
Pression de gonflage 79
Pressions de gonflage des pneus 154
Témoin de pression des pneus 77
Système de freinage antiblocage (ABS)
ABS de virage optimisé 102
Activer 75
Témoin 29
Système de freinage antiblocage des roues (ABS) 102

T

Thèmes
Configuration 52
Totalisateur 42
Totalisateurs partiels 40
Activation/Désactivation du totalisateur partiel 2 52
Configuration 50
Réinitialisation automatique 51
Réinitialisation manuelle 50
Trousse à outils 88

V

Vitesses
Affichage de l'indicateur de changement de vitesse 54
Affichage de position de boîte de vitesses 33
Changement 98

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dB A/m @ 10 m	Technologie LDL Parc Technologique du Canal, 3 rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne, France
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Tableau de bord	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2 483,5 MHz	7,4 dBm	MTA SpA Viale dell'Industria, 12 26845 Codogno (LO) Italie
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri 10 25024 Leno (BS) Italie
Radar d'angle mort	Bandes de réception et d'émission : 24,05 à 24,25 GHz	PIRE de crête de 100 mW (20 dBm)	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Allemagne

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Représentant au sein de l'Union européenne

Adresse

Triumph Motocicletas España, S.L.

C/Cabo Rufino Lazaro

14 - E

28232 - Las Rozas De Madrid

Espagne

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.

Homologation du système sans clé intelligent

Le système sans clé intelligent est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est sujette aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter les interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Industrie Canada : 10176A-009

Réf. A-0794G01

Dans le cadre des réglementations d'Industrie Canada, cet émetteur peut uniquement fonctionner en utilisant une antenne et un gain maximum (ou inférieur) homologués pour l'émetteur par Industrie Canada.

Pour réduire les interférences radio que pourraient subir d'autres usagers, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de telle sorte que la PIRE (puissance isotrope rayonnée équivalente) ne soit pas supérieure à celle nécessaire pour assurer les communications.